



Proposition d'un cursus de formation pour les Instructeurs Fédéraux Régionaux

Mémoire d'Instructeur Fédéral National présenté par
Magali FREY

Juillet 2023

Résumé-Abstract.

La FFESSM a réalisé, en 1998, la rédaction des « Contenus de Formation » à destination de ses cadres et de ses pratiquants. Le succès de ce document fût indéniable et il a évolué vers le « Manuel de Formation Technique » (MFT). Ce référentiel est devenu l'outil privilégié des formateurs fédéraux qu'ils partagent largement avec leurs apprenants. Ce document se transforme régulièrement au gré des évolutions de tous ordres (Pédagogiques, techniques règlementaires etc).

Toutefois est absent de ce MFT un contenu de formation à destination des Instructeurs Fédéraux Régionaux (IFR). Ce mémoire a pour ambition de remédier à ce manque. Dans cette perspective nous nous sommes efforcés à recenser les compétences caractéristiques de la fonction d'IFR pour ensuite les décliner en un format spécifique du MFT. Grâce à ces recherches nous avons réalisé un outil digital pour le suivi global de la formation et l'évaluation des Instructeurs Fédéraux Régionaux Stagiaires (IFRS).

Cet outil « moderne » permettra aux IFR d'assurer en temps réel le suivi et l'évaluation des IFRS et à ceux-ci de prendre conscience de leurs forces à exploiter et leurs faiblesses à améliorer.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tout particulièrement Georges Livet et Laurent Marcoux qui m'ont parrainé dans cette aventure. Merci pour votre soutien incondicional, vos conseils précieux et votre amitié.

Je tiens à remercier également l'ensemble du Collège des Instructeurs Fédéraux Nationaux pour leur accueil bienveillant.

À Anne Claire Gaillot, pour son aide et sa contribution pour me lancer dans ce projet.

À l'ensemble des Instructeurs du Collège du Grand-Est pour leur confiance, les nombreux et riches échanges que j'ai pu partager avec eux, ainsi que tous les moments d'amitié.

À Arnaud pour sa patience et son expertise, qui m'ont permis de mener à bien ce travail. Merci également pour tes encouragements, sans toi ma passion ne pourrait pas atteindre ce niveau d'engagement fédéral.

À mes enfants pour leur compréhension et leur soutien qui me permettent de m'épanouir dans ma passion.

Aux moniteurs de la CTD67, avec qui je partage toutes les expériences pédagogiques au quotidien et pour tous les moments passés ensemble. Un clin d'œil particulier à Michael Morin.

Un grand merci aux présidents de CTR et aux délégués des Collèges Régionaux d'avoir pris le temps de répondre à mon enquête.

Merci à Sylvie Marcoux pour le temps consacré à la relecture de ce mémoire « encore ».

TABLE DES MATIÈRES

1. Objectifs de ce mémoire.....	6
2. Qu'est-ce qu'un Instructeur Fédéral Régional ?.....	7
2.1 Les Missions des Instructeurs Fédéraux Régionaux	7
2.2 Les activités des Instructeurs Fédéraux membres du Collège des Instructeurs Fédéraux Régionaux (CIFR)	8
2.3 Les obligations d'activité	8
3. Comment devenir Instructeur Fédéral Régional Stagiaire ?.....	8
3.1 Les conditions de candidature.....	8
3.2 Présentation des candidatures.....	9
3.3 Examen et acceptation des candidatures	9
3.4 Nomination des Instructeurs Fédéraux Régionaux Stagiaires	9
4. Méthodologie utilisée pour élaborer une proposition de cursus de formation pour les Instructeurs Fédéraux Régionaux Stagiaires	10
4.1 Élaboration d'un questionnaire destiné aux Commissions Techniques Régionales	10
4.2 Compilation des compétences définies par le Manuel de Formation Technique (MFT) et par le règlement intérieur des collèges régionaux	17
5. Les compétences visées pour la fonction d'Instructeur Fédéral Régional	18
5.1 Les missions d'un Instructeur Fédéral Régional définies par le Manuel de Formation Technique :	18
5.2 Les missions d'un Instructeur Fédéral Régional définies par le règlement intérieur des Collèges des Instructeurs Fédéraux Régionaux	18
6. Description détaillée des compétences à acquérir par un Instructeur Fédéral Régional Stagiaire	19
7. Proposition de contenu de formation pour un IFRS	20
7.1 Les différentes compétences visées pour un IFRS sous format MFT lors des participations aux stages organisés par les CTR	20
7.1.1 RÉPARTITION DES COMPÉTENCES SELON LES STAGES	23
7.1.2 PROPOSITION DE CHRONOLOGIE DES STAGES	23
7.1.3 PROPOSITION DE FICHES MISSIONS POUR L'INSTRUCTEUR RÉFÉRENT DES IFRS	24
7.2 Le mémoire ou la production rédigés sous format MFT	25
7.3 La soutenance du mémoire ou de la production rédigée sous format MFT	26
8. Proposition de fiches d'évaluation	27
8.1 Fiches d'évaluation pour les différents stages organisés par la CTR	27
8.2 Validation des stages organisés par les CTR.....	31
8.3 Fiche d'évaluation des sujets de théorie d'examen Guide de Palanquée – Niveau 4.....	31
8.4 Fiche d'évaluation du mémoire ou de la production et de leur soutenance	33
8.5 Validation du mémoire ou de la production	34

8.6	Fiche d'évaluation pour la réalisation d'une synthèse du mémoire pour une éventuelle publication.....	34
9.	<i>Proposition de dématérialisation des fiches d'évaluation</i>	35
9.1	Avantages de la dématérialisation	35
9.2	Confidentialité des données	36
9.3	Formulaires d'évaluation en ligne	36
10.	<i>Validation d'un stagiaire à la fonction d'Instructeur Fédéral Régional</i>	57
10.1	Présentation du tableau de bord.....	57
10.2	Modalités de mise en œuvre.....	58
11.	<i>Comment assurer le renouvellement des Collèges d'Instructeurs ? Comment attirer les jeunes ?</i>	58
11.1	Stratégie de « sourcing »	58
11.2	Réflexion sur la validation des acquis de l'expérience.....	59
12.	<i>Conclusion</i>	60
13.	<i>Bibliographie et sitographie</i>	61

1. Objectifs de ce mémoire

Le Manuel de Formation Technique est le référentiel de tous les brevets fédéraux de plongeurs (du niveau 1 au niveau 3 et de cadres (du GP-N4 au MF2) de la FFESSM.

Il décrit les accès d'entrée en formation, les cursus de formation, le référentiel des compétences et la délivrance des certifications.

Lorsque nous avons voulu nous lancer dans la formation d'Instructeur Fédéral Régional, nous n'avons trouvé aucun document officiel, ni contenu de formation.

Bien entendu, devenir IFR n'est pas un diplôme ou une suite logique au MF2 mais bien une fonction qui correspond à un investissement fédéral dans sa région et à la FFESSM.

Cette absence nous a conduit à réfléchir à l'élaboration d'une proposition **de cursus de formation** IFRS sous le même format que celui du Manuel de Formation Technique et à développer un **fichier de suivi** des IFRS simple et dématérialisé

De façon assez courante, les Commissions Techniques Régionales (CTR) proposent pour la formation de leurs IFRS un programme identique d'actions à effectuer. Celles-ci sont inscrites dans le Règlement Intérieur (RI) du Collège des Instructeurs Fédéraux Régionaux (CIFR), qui est souvent une déclinaison du RI du Collège des Instructeurs Fédéraux Nationaux (CIFN).

On y trouve les items suivants :

- Participer à 3 stages MF1 (1 initial et 2 finaux) et 1 examen MF1,
- Produire un sujet d'examen théorique complet GP-N4,
- Réaliser un mémoire ou une production,
- Réaliser une soutenance de son mémoire ou de sa production,
- Réaliser une synthèse du mémoire pour une éventuelle publication.

Pour toutes ces actions, des consignes communes seront élaborées. Il existe déjà, dans la CTR Grand EST des fiches d'évaluation des IFRS.

Celles-ci évaluent :

- La participation des IFRS aux stages organisés par la CTR,
- La participation aux examens organisés par la CTR,
- La réalisation du mémoire, sa soutenance et sa synthèse,
- La production personnelle,
- La production d'un sujet d'examen théorique GP-N4.

Nous nous proposons de retravailler ces fiches d'évaluation, de les modifier et de les dématérialiser. Nous proposons également d'élaborer un tableau de bord récapitulatif du cursus de la formation de chaque IFRS.

Ces documents devront permettre, aussi bien aux stagiaires qu'aux Instructeurs en titre, de comprendre les attendus, de valider et de visualiser rapidement le suivi du cursus.

Ce mémoire a donc comme objectif de réaliser un cursus de formation des IFRS mais surtout pour principal projet de faire bénéficier les IFRS d'un guide pour le suivi de leur formation. Le tout, bien évidemment, en complément du cursus officiel défini par le Règlement Intérieur des CIFR.

2. Qu'est-ce qu'un Instructeur Fédéral Régional ?

Voici quelques attendus pour accéder à la fonction d'Instructeur Fédéral Régional :

- De l'expérience en **enseignement** : Les IFR doivent avoir une expérience éprouvée en enseignement et en formation de cadres.
- Des compétences en **communication** : Les IFR doivent être des communicants clairs et efficaces, capables d'expliquer des concepts complexes de manière simple et accessible à tous.
- Des compétences en **leadership** : Les IFR doivent être des leaders, capables d'animer des groupes de stagiaires et de superviser les actions de formation.
- De la **flexibilité** et des **capacités d'adaptation** : les IFR doivent être flexibles et capables d'adapter leur enseignement pour répondre aux besoins et aux niveaux de compétence des stagiaires.
- Ils ont le devoir de maintenir à jour leurs connaissances en matière de pédagogie et de l'évolution de la plongée subaquatique.

Globalement, et avant tout, les IFR doivent démontrer un engagement pour la formation et un désir de transmettre leurs connaissances et leur passion pour la plongée subaquatique au travers de la formation des cadres de la FFESSM.

2.1 Les Missions des Instructeurs Fédéraux Régionaux

Le CIFR de la Commission Technique Régionale (CTR) est constitué de cadres du plus haut niveau technique. Ceux-ci sont nommés pour participer aux travaux de ces entités :

- Conseiller en permanence la CTR et/ou sur demande de cette dernière,
- Proposer des procédures de déroulement des épreuves des examens fédéraux,
- Proposer des sujets pour les examens de GP-N4, d'Initiateur Club et de Moniteur Fédéral 1^{er} degré,
- Émettre, à la demande de la Présidente ou du Président de la CTR, un avis sur tout sujet débattu par cette commission,
- Proposer et conduire des recherches en matière d'enseignement de la plongée subaquatique,
- Émettre un avis sur le mode d'utilisation de certains matériels de plongée et d'énoncer des principes de fonctionnement des équipements susceptibles de présenter un risque pour les utilisateurs,
- Traduire le respect de l'environnement de la plongée subaquatique en évolutions techniques et pédagogiques,
- Constituer des groupes de travail chargés de l'étude de sujets particuliers,
- Participer aux différentes activités (stages, examens...) relevant de la compétence de la CTR,
- Publier dans la revue fédérale nationale ou au niveau régional des articles techniques ou pédagogiques.

Pour réaliser un cursus de formation, il faut visualiser l'ensemble des attendus et des missions de la fonction d'IFR mais aussi connaître et comprendre le fonctionnement des différentes régions.

Le RI des CIFR décrit les missions collectives du Collège et définit également les conditions de candidature et de réalisation du cursus d'IFR. Ce règlement, comme nous l'avons vu, est une déclinaison de celui du Collège des Instructeurs Fédéraux Nationaux (IFN) cependant chaque région y inclut des spécificités.

2.2 Les activités des Instructeurs Fédéraux membres du Collège des Instructeurs Fédéraux Régionaux (CIFR)

- Ils participent aux différents stages régionaux des Moniteurs Fédéraux (1^{er} et 2^e degré),
- Ils sont tuteurs de stage en situation des stagiaires du cursus MF2,
- Ils participent aux examens régionaux des MF1,
- Ils participent à la formation des GP-N4, aux jurys de leurs examens, dans lesquels ils peuvent avoir délégation pour représenter la CTR,
- Ils participent à la formation des Initiateurs de Club, aux jurys de leurs examens dans lesquels ils peuvent avoir délégation pour représenter la CTR,
- Ils participent aux activités du CIFR auquel ils appartiennent,
- Ils peuvent participer, en tant qu'observateurs, aux réunions de la CTR,
- Ils sont destinataires, pour information, des convocations aux réunions de la CTR ainsi que des procès-verbaux de ces réunions, qu'ils aient été ou non présents à ces réunions.

2.3 Les obligations d'activité

Pour conserver son titre et sa qualité de membre du CIFR, un IFR est tenu de participer sur 2 ans maximum à au moins :

- Une réunion administrative ou un séminaire du CIFR,
- Un examen GP-N4 ou MF1 organisé par sa CTR d'appartenance avec ou non délégation de celle-ci,
- 6 jours de formation organisés par la CTR : GP-N4 (stage en situation, stage final, examen), MF1 (module 20 / 40m, stage initial, stage en situation, stage final, examen) ou MF2 (stage initial régional ou stage en situation régional).

3. Comment devenir Instructeur Fédéral Régional Stagiaire ?

3.1 Les conditions de candidature

Pour postuler aux fonctions d'IFR, les conditions suivantes sont nécessaires :

- Jouir de ses droits civils et civiques,
- Être licencié à la FFESSM pour l'année en cours,
- Être titulaire du brevet de MF2, ou BEES2, ou DESJEPS, depuis au moins 2 ans à la date de la réunion administrative statuant sur la candidature,
- Pratiquer l'enseignement de la plongée au moins 45 jours par an, dont 20 au moins en milieu naturel (stages et examens fédéraux compris),
- Avoir participé les 2 années précédant la candidature à au moins 3 activités organisées par la CTR, Ceci permet au candidat de se faire connaître sur le plan régional,
- Être présenté par 2 parrains Instructeurs Fédéraux membres du CIFR,
- Être âgé de 23 ans révolus et de 55 ans au plus à la date de la réunion administrative statuant sur la candidature.

La CTR définit annuellement son besoin en IFRS. Pour ce faire elle prend en compte :

- Le volume d'activités relevant de sa responsabilité,
- Le besoin de renouvellement et la pérennité du CIFR après avis de son délégué.

Le Comité Directeur Régional (CDR) fixe annuellement, après examen de la demande de la CTR, le nombre de postes d'IFRS à pourvoir.

Parmi les postes à pourvoir, le CDR peut en attribuer certains pour des candidatures spécifiques (jeunes, féminisation...), lesquelles doivent cependant satisfaire aux conditions communes.

3.2 Présentation des candidatures

Le dossier de candidature est adressé à la CTR et au délégué du CIFR. Ce dossier est constitué des pièces suivantes :

- Une fiche de synthèse du dossier de candidature,
- Une demande de candidature comprenant le curriculum vitae et toutes les références concernant le candidat,
- Un avis de la CTR précisant l'activité technique régionale du candidat pendant les deux dernières années précédant sa candidature. Cette fiche comporte également, à titre consultatif, l'avis de la Présidence du club du candidat,
- Les lettres de parrainage de 2 Instructeurs Fédéraux membres du CIFR,
- Une lettre de motivation du candidat exprimant son projet.

Le délégué du CIFR et/ou la Présidence de la CTR pourront éventuellement organiser un entretien avec le candidat afin que celui-ci précise son projet lié à sa candidature. Le candidat pourra aussi valoriser sa candidature en présentant les actions qu'il a menées au sein de son club et de son département.

Le dossier de candidature doit être adressé à la Présidence de la CTR et au délégué du CIFR au moins 30 jours avant la réunion administrative où seront examinées les candidatures.

Avant sa candidature le règlement intérieur du CIFR sera envoyé au postulant par le délégué.

Le délégué du CIFR vérifiera la complétude du dossier, sa conformité au règlement intérieur et il en accusera réception au candidat.

3.3 Examen et acceptation des candidatures

Les candidatures sont soumises à l'acceptation du CIFR par vote au cours d'une réunion administrative. Dans son dossier, le candidat doit proposer un sujet de mémoire ayant reçu l'aval de ses parrains. Le sujet de mémoire, ou toute autre forme de production, est soumis à l'acceptation du CIFR. Si le candidat n'a pas de proposition ou si le sujet proposé n'est pas accepté ou a déjà été traité durant les 4 dernières années, le CIFR peut lui faire d'autres propositions.

Les candidatures ayant obtenu au moins 50 % d'avis favorables sont retenues par ordre décroissant du nombre de voix en fonction du nombre de postes d'IFRS alloués par le CDR. En cas d'égalité de voix, c'est le candidat le plus jeune qui est retenu.

Lors de la réunion, les instructeurs qui le souhaitent peuvent apporter toute information qu'ils jugent utile sur un dossier. Le CIFR examine notamment l'activité fédérale du candidat, son profil et son projet.

La décision du CIFR est notifiée par un courrier du délégué du CIFR au candidat.

Un candidat non retenu, peut se représenter autant de fois qu'il le souhaite ; sauf s'il a obtenu moins de 50% d'avis favorables. Dans ce cas, il ne peut se représenter qu'une seule fois.

3.4 Nomination des Instructeurs Fédéraux Régionaux Stagiaires

Le délégué du CIFR propose les candidatures acceptées par le CIFR à la Présidence de la CTR, pour validation du CDR.

La Présidence de la CTR informe en retour le délégué du CIFR des nominations d'« Instructeur Fédéral Régional Stagiaire » validées par le CDR.

Le délégué informe les IFRS nommés. Il leur transmet la liste des Instructeurs Fédéraux du collège ainsi que tous les éléments et conseils pour le bon déroulement de leur cursus.

Une fois l'IFRS nommé, il doit réaliser un cursus pour devenir IFR en titre sur **2 ans minimum ou 3 ans maximum**.

Généralement le cursus de formation à la fonction d'IFR se compose de :

- La participation à 3 stages MF1 (1 initial et 2 finaux) et 1 examen MF1,
- La production d'un sujet d'examen théorique complet GP-N4,
- La réalisation d'un mémoire ou d'une production,
- La soutenance de son mémoire ou la présentation de sa production,
- La réalisation d'une synthèse du mémoire pour une éventuelle publication.

4. Méthodologie utilisée pour élaborer une proposition de cursus de formation pour les Instructeurs Fédéraux Régionaux Stagiaires

Pour la préparation d'une proposition de cursus adapté, nous avons suivi la méthodologie suivante :

4.1 Élaboration d'un questionnaire destiné aux Commissions Techniques Régionales

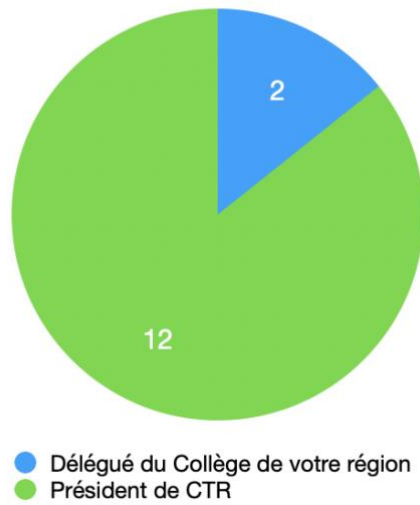
Nous avons consulté les différents CIFR par le biais de leur délégué ou de leur Président de CTR. Cette consultation portait sur :

- Les missions des IFRS selon le RI de leur collège,
- Les méthodes de « sourcing » des IFRS pratiquées dans leur collège,
- L'intégration des IFRS dans une équipe,
- Les compétences visées pour les IFRS,
- La progression mise en place dans leurs différentes actions (Stages et examens).

Pour cela nous avons créé un questionnaire que nous avons envoyé aux délégués des CIFR et / ou aux Présidents des CTR. Sur 17 CTR, nous avons obtenu 16 réponses.

Voici les résultats :

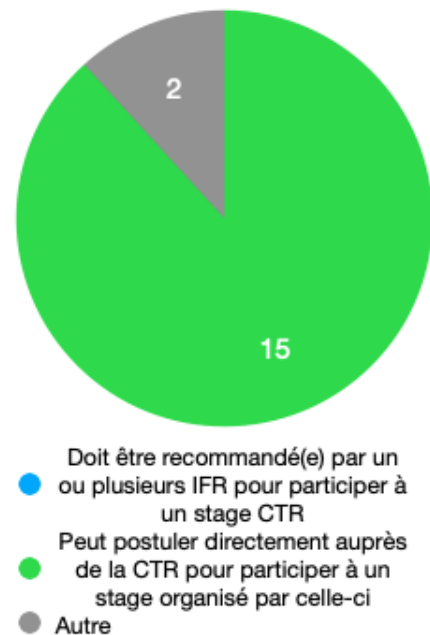
Question 1 : Qui êtes vous ?



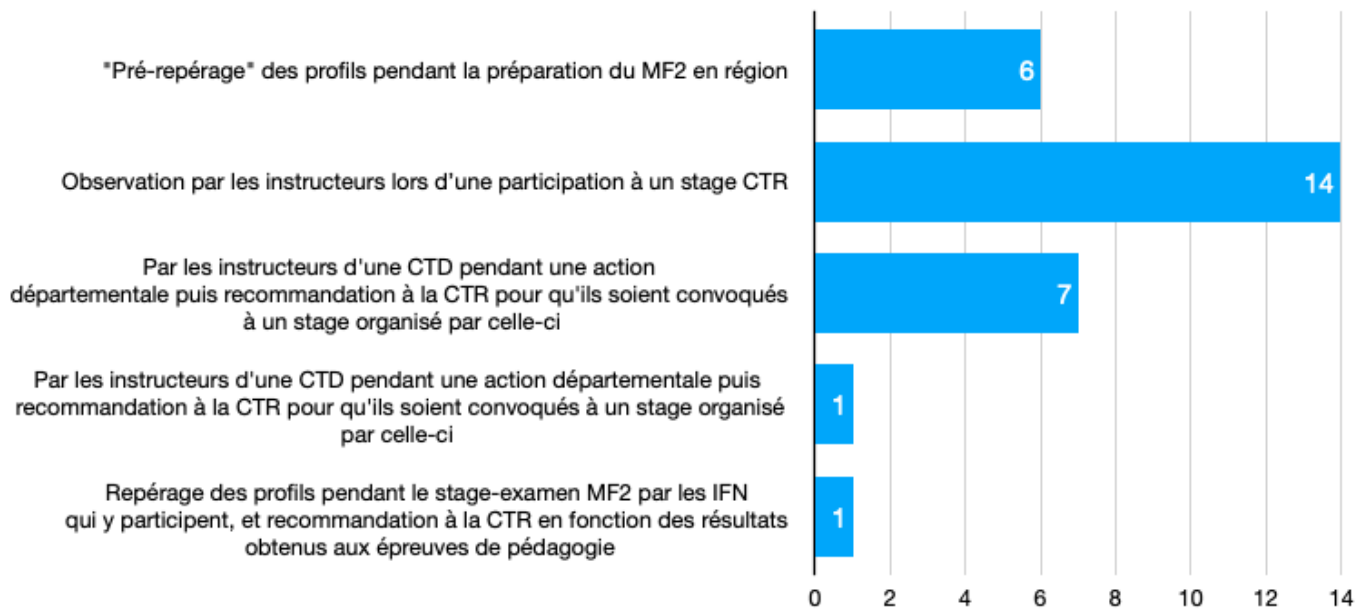
Question 2 : De quelle région êtes-vous?

Auvergne Rhône-Alpes
Bourgogne Franche Comté
Bretagne Pays de la Loire
Centre Val de Loire
Corse
Grand Est
Guadeloupe
Hauts de France
Ile de France
Ile de la Réunion
Normandie
Nouvelle Aquitaine
Nouvelle-Calédonie
Occitanie Pyrénées Méditerranée
Polynésie
Sud

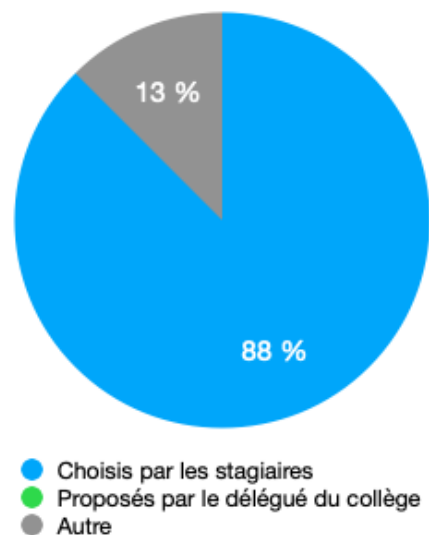
Question 3 : Dans votre région, un(e) MF2



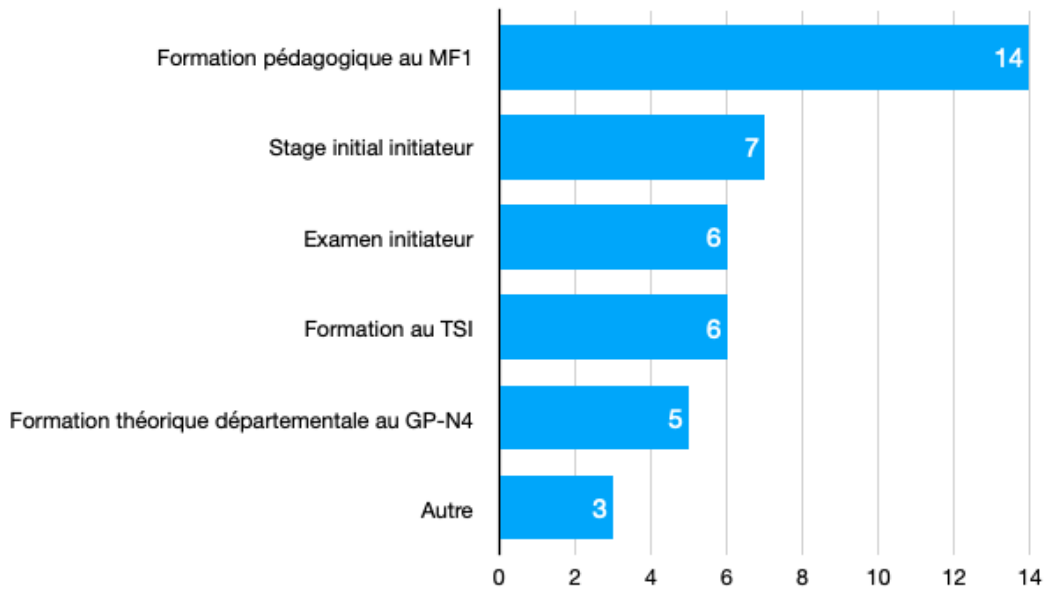
Question 4 : Comment se réalise le sourcing des IFRS dans votre région ?



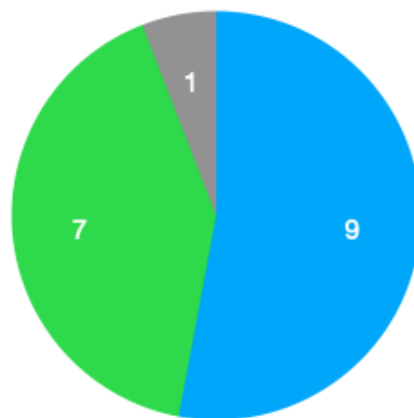
Question 5 : Au sein de votre collège, les parrains des futurs IFRS sont le plus souvent



Question 6 : Selon vous, à quelle(s) formation(s) un(e) MF2 devrait-il (elle) obligatoirement participer avant de pouvoir se présenter à l'IFRS ?

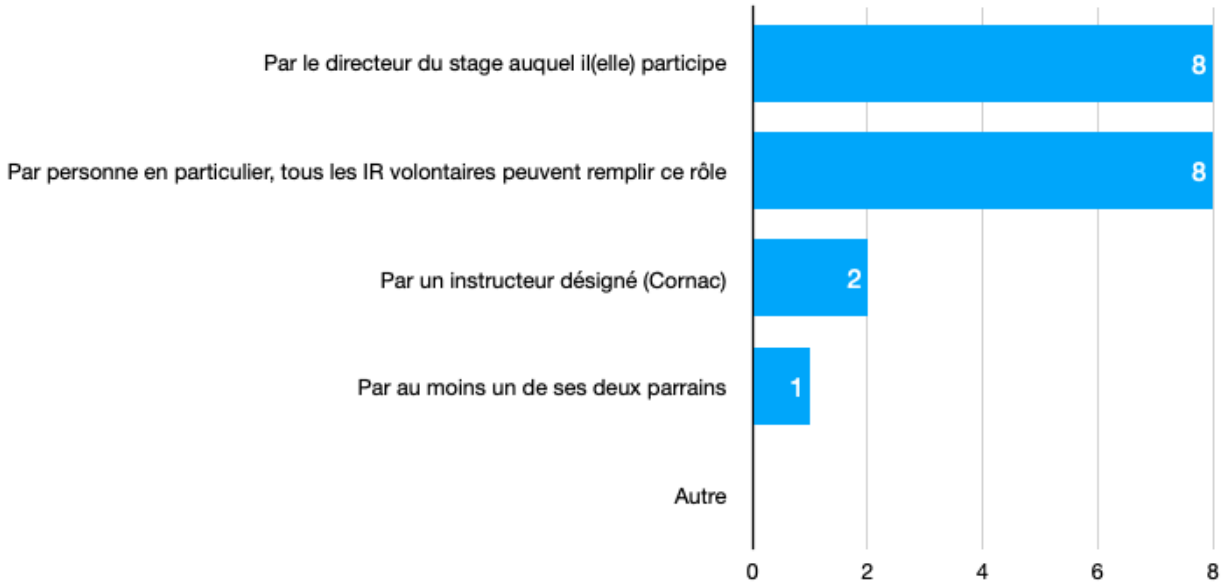


Question 7 : Actuellement, il est nécessaire d'attendre 2 ans après le MF2 pour devenir IRS

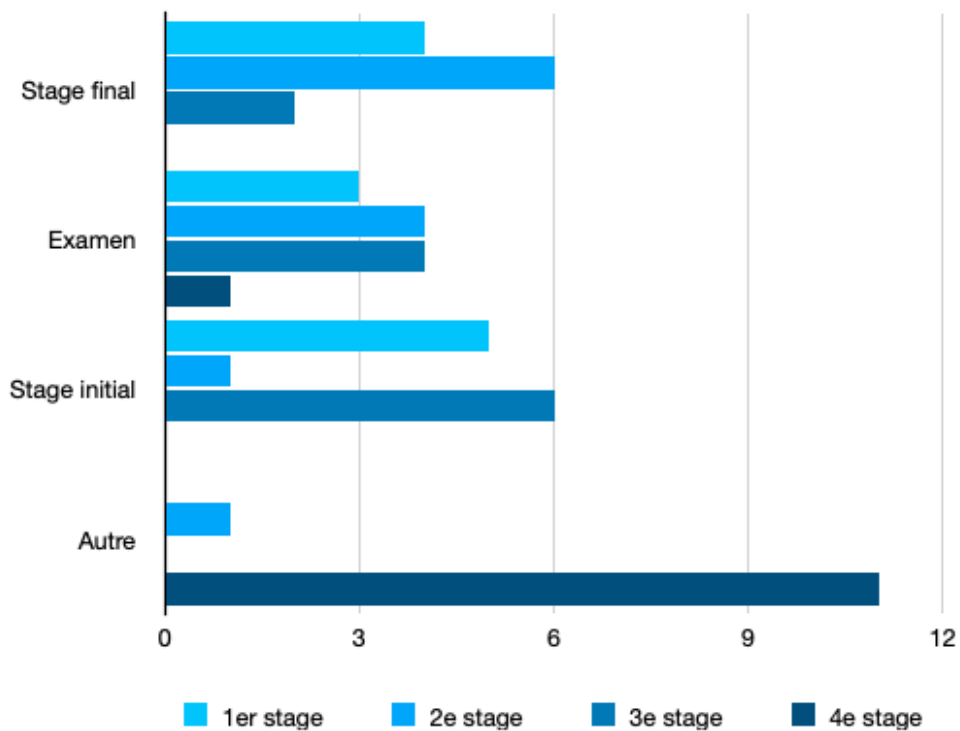


- Il faut maintenir un délai pour que le(la) candidat(e) puisse être évalué(e) par un maximum d'instructeurs en titre, sur ses motivations, son comportement vis-à-vis des stagiaires, ses capacités d'intégration et de travail au sein d'une équipe pédagogique
- On pourrait supprimer ce délai quand le(la) candidat(e) réalise beaucoup d'actions au sein de sa CTD et montre sa motivation dans la première année qui suit son MF2
- Autre
- On pourrait supprimer ce délai quand les notes de pédagogie obtenues au MF2 sont excellentes

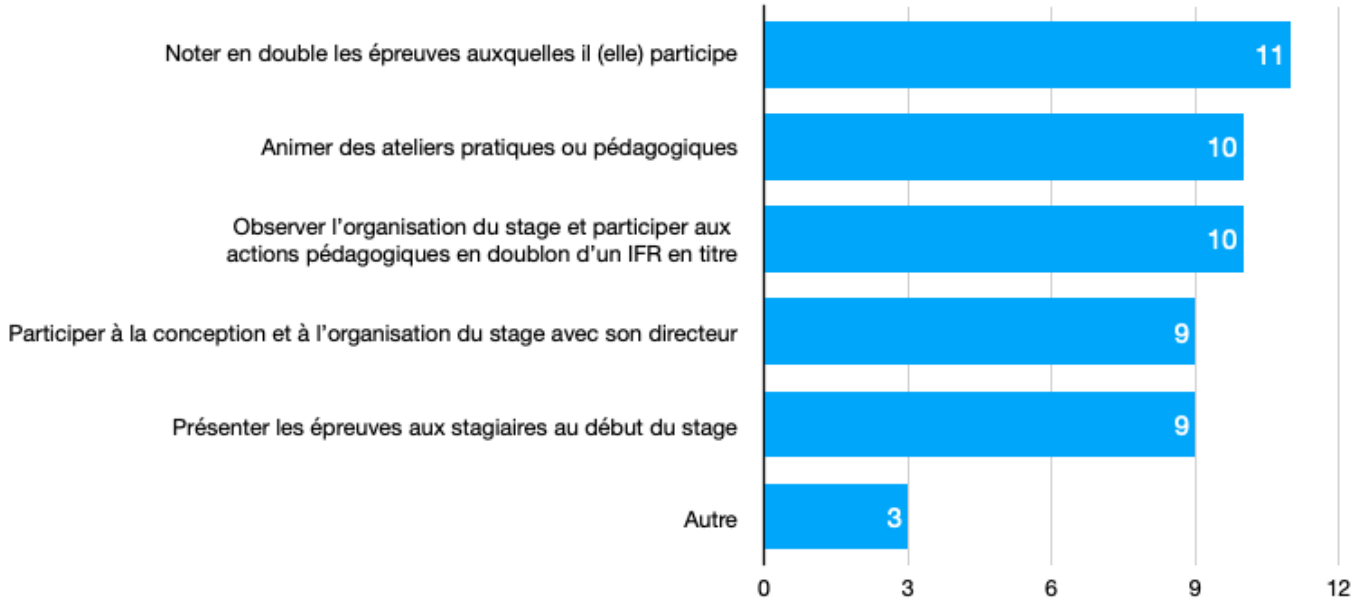
Question 8 : Dans votre CTR, lors de son premier stage, un(e) IRS est accompagné(e) et conseillé(e)



Question 9 : Pendant son cursus, un(e) IRS doit participer à 3 stages de préparation au MF1 et à 1 examen MF1. Selon vous, doit-il avoir un ordre entre les stages :

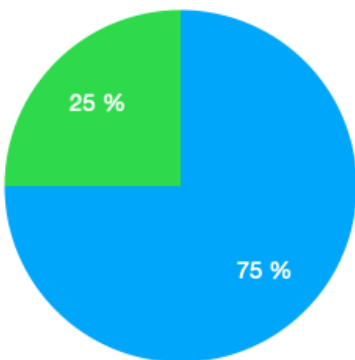


Question 10 : Dans votre région, que demande-t-on à un(e) IFRS pendant son premier stage



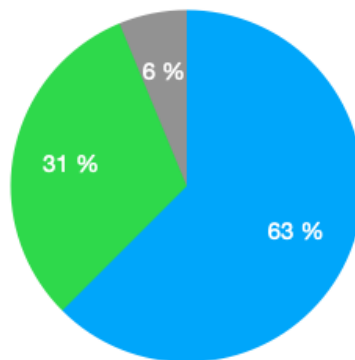
Question 11 : Pendant son cursus, un(e) IRS doit participer à 3 stages de préparation au MF1 et à 1 examen MF1. Selon vous, à quel(s) moment(s) de son cursus devrait-il (elle) :

1. Intervenir sur la prestation d'un(e) stagiaire et lui proposer des remédiions



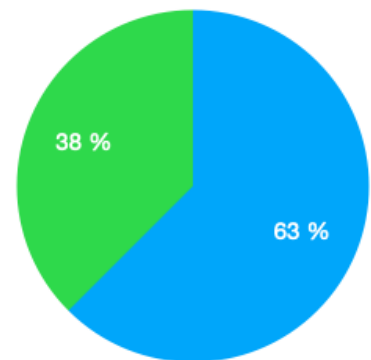
- 1ère participation
- 2ème participation
- 3ème participation
- 4ème participation

2. Animer une séance de travail (cours magistral, animation d'un atelier théorique sous forme de jeu, ...)



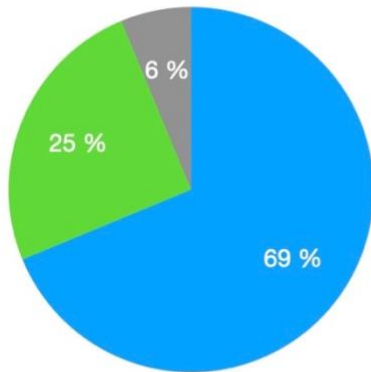
- 1ère participation
- 2ème participation
- 3ème participation
- 4ème participation

3. Organiser un atelier pratique



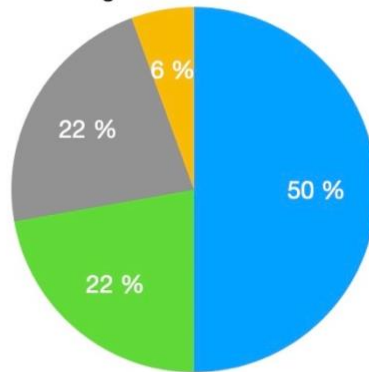
- 1ère participation
- 2ème participation
- 3ème participation
- 4ème participation

4. Évaluer la prestation d'un stagiaire



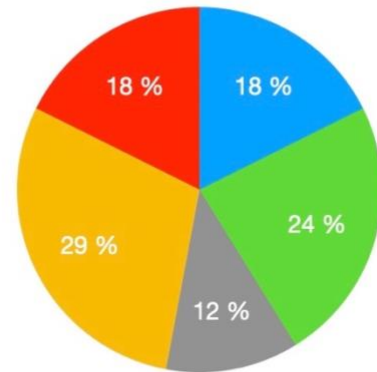
- 1ère participation
- 2ème participation
- 3ème participation
- 4ème participation

5. Proposer un planning de stage ou d'examen au directeur du stage



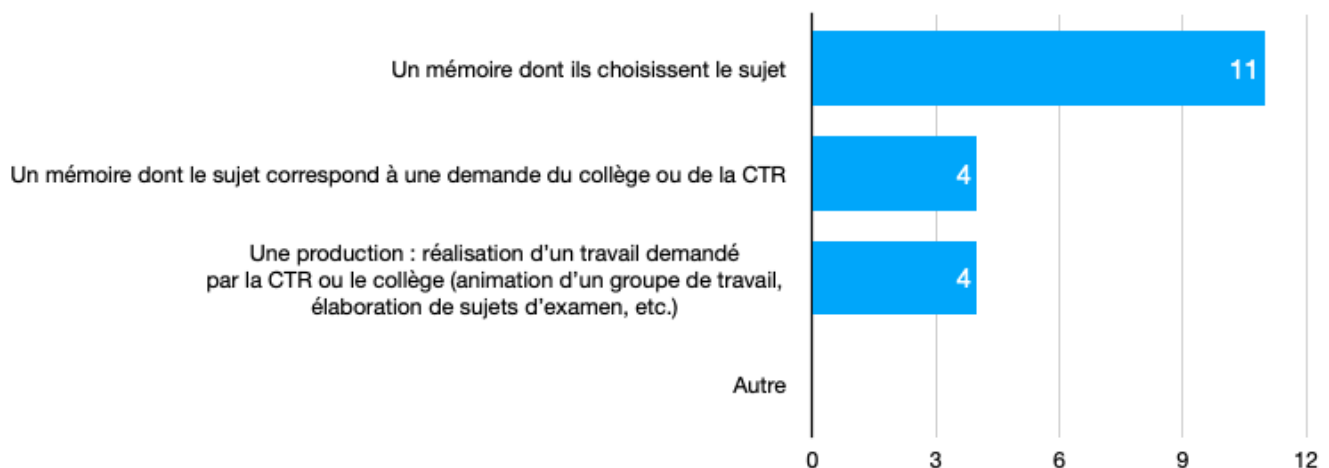
- 1ère participation
- 2ème participation
- 3ème participation
- 4ème participation

6. Être lui(elle)-même directeur(trice) de stage ou d'examen sous le contrôle des autres IFRS et de la CTR

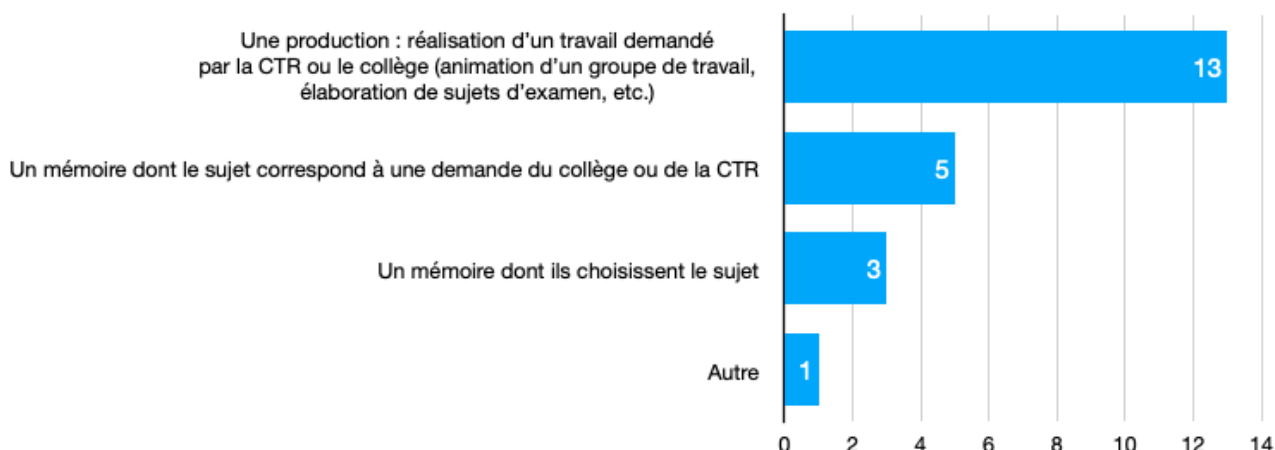


- 1ère participation
- 2ème participation
- 3ème participation
- 4ème participation
- Ce n'est pas nécessaire

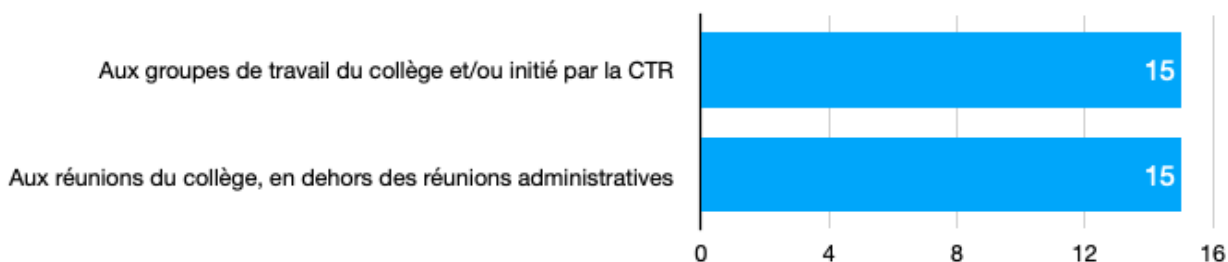
Question 12 : Dans votre CTR, en plus des sujets GP-N4, les IFRS réalisent le plus souvent



Question 13 : Dans le cadre de leur cursus, les IFRS doivent réaliser un travail personnel. Il s'agit le plus souvent d'un mémoire, mais ils peuvent aussi réaliser une production. Quelle est selon vous la meilleure option ?



Question 14 : Dans votre collège, les IFRS peuvent participer



Ce questionnaire a mis en évidence des disparités entre les régions et nous a servi pour élaborer un cursus de formation homogène à toutes les régions.

4.2 Compilation des compétences définies par le Manuel de Formation Technique (MFT) et par le règlement intérieur des collèges régionaux

Nous avons alors recensé les missions des IFR dans les différents stages et examens des futurs cadres consignées dans le MFT et dans les RI des différents CIFR.

À partir de cela, nous avons dressé l'inventaire des compétences qu'un IFRS doit acquérir. Pour l'acquisition et la maîtrise de chacune de celles-ci, nous proposerons une action de formation et la conception de son évaluation.

Enfin nous élaborerons un tableau de bord du contenu du cursus de formation de l'IFRS. Des supports digitalisés permettront d'en suivre l'accomplissement et d'en réaliser l'évaluation.

La définition du cursus de formation passe par l'identification des compétences d'un IFR, il faut donc définir des critères permettant d'apprécier une candidature à la fonction d'instructeur. Le cursus de formation d'un IFRS doit permettre l'acquisition de ces compétences par l'expérience.

Il n'est pas question de revenir sur les compétences de MF2 de l'IFRS, mais de cibler les nouvelles compétences qui viendront s'y ajouter au titre de la fonction d'instructeur. Un IFR exerce des activités

selon les missions destinées aux CIFR par leur RI mais aussi par celles décrites dans le MFT de la FFESSM.

5. Les compétences visées pour la fonction d'Instructeur Fédéral Régional

5.1 Les missions d'un Instructeur Fédéral Régional définies par le Manuel de Formation Technique :

- « Lors du stage initial MF1, le **directeur** du stage est un Instructeur Régional présent pendant la totalité du stage. Il est nommé par le Président de la CTR. »
- « Lors du stage final MF1, le **directeur** du stage final est un Instructeur Régional ou National présent sur la totalité du stage. Il est nommé par le Président de la CTR »
- Jury examen MF1, « un Instructeur Régional **délégué** par la CTR est chargé de vérifier la conformité du déroulement de l'examen et de contribuer à son harmonisation. Il participe aux épreuves de l'examen et à l'évaluation des candidats. Un ou plusieurs Instructeurs Régionaux aidés d'un ou plusieurs MF2 ou MF2 associé »
- Tuteur de stage, « Il est proposé que le stagiaire MF2 soit suivi par un tuteur de stage, Instructeur National ou Régional »

De ce constat on définit grâce au MFT les deux compétences suivantes :

- **Assurer la fonction de délégué CTR lors des examens fédéraux concernés,**
- **Assurer la direction de stages de formation de cadres.**

5.2 Les missions d'un Instructeur Fédéral Régional définies par le règlement intérieur des Collèges des Instructeurs Fédéraux Régionaux

- **Conseiller** en permanence la CTR et/ou sur demande de cette dernière :
 - Proposer des procédures de déroulement des épreuves des examens fédéraux,
 - Proposer des sujets d'examen pour les brevets de GP-N4, MF1 et Initiateur de Club,
 - Émettre un avis sur tout sujet débattu en CTR, à la demande du Président de la CTR,
 - Proposer et conduire des recherches en matière d'enseignement de la plongée subaquatique,
 - Émettre un avis sur le mode d'utilisation de certains matériels de plongée et énoncer des principes de fonctionnement des équipements susceptibles de présenter un risque pour les utilisateurs,
 - Traduire le respect de l'environnement de la plongée subaquatique en évolutions techniques et pédagogiques,
 - Constituer des groupes de travail chargés de l'étude de sujets particuliers.
- **Participer** aux différentes activités (stages, examens...) relevant de la compétence de la CTR,
- **Publier** dans la revue fédérale nationale ou au niveau régional des articles techniques ou pédagogiques.

Les compétences définies à travers les missions des Règlements Intérieurs sont :

- **Définir des actions de formation les plus diversifiées possible,**
- **Exercer une veille dans les domaines suivants : pédagogique, technique, équipement et cadre réglementaire.**
- **Étudier des sujets particuliers de la plongée subaquatique.**

6. Description détaillée des compétences à acquérir par un Instructeur Fédéral Régional Stagiaire

Assurer la fonction de délégué CTR lors des examens fédéraux concernés :

- Vérifier la conformité du déroulement des examens fédéraux. Il sait utiliser immédiatement le référentiel réglementaire pour y trouver l'information nécessaire.
- Faire appliquer et respecter une décision. Il est capable : d'expliciter les règles fédérales, d'utiliser les compétences des autres cadres, de rechercher le consensus.
- Aider l'organisateur. Il doit savoir modifier un programme en cas d'imprévu, ou de non-conformité de l'examen par rapport au MFT.
- Aider et assister le Président d'un jury à animer une délibération.

Assurer la direction de stages de formation de cadres :

- Assurer l'accueil et la prise en charge des stagiaires et des formateurs (manager ses pairs).
- Proposer un programme adapté au contexte (logistique, pédagogique, effectif, moyens disponibles...), aux besoins de formation (profil des stagiaires). Il réalisera ce programme en collaboration avec le directeur de stage.
- Conseiller et donner un avis sur les interventions pédagogiques avant leur réalisation. Il doit avoir un esprit positivement critique sur les actions de formation, les méthodes et les supports pédagogiques du stage.
- Utiliser les compétences des formateurs afin de définir leurs rôles et responsabilités, constituer des ateliers, animer avec les formateurs les réunions de cadrage et les bilans post stages.
- Proposer des procédures de déroulement des épreuves d'examen. Il fait des choix et prend des décisions en fonction du contexte et des contraintes.
- Adapter le programme, la stratégie de formation en fonction du déroulement, des imprévus et des résultats obtenus (par les stagiaires). Il met en place des bilans intermédiaires réguliers (ou plus simplement un suivi). Il adapte le programme, les méthodes,
- Évaluer l'efficacité du stage, d'une formation. Il met en place un questionnaire à destination des stagiaires et des formateurs.

Définir des actions de formation les plus diversifiées possible :

- Produire des actions de formation ou d'évaluation. Mettre en place des séances d'enseignement qui mettent en œuvre des méthodes, des formes et des outils pédagogiques diversifiés (cours magistral, cours participatif, jeu de rôle, séance pratique, barème des épreuves).
- Émettre un avis sur tout sujet pédagogique ou technique. Analyser la pertinence des arguments et la faisabilité du projet (lors des réunions de collège ou des groupes de travail).
- Produire des projets de formation et d'évaluation. Définir des cursus, des contenus de formation, des formes d'évaluation et leurs outils de réalisation (Lors de la présentation d'un mémoire ou d'un groupe de travail).

Exercer une veille dans les domaines pédagogiques (théorique et pratique), de l'évolution de l'équipement et du cadre réglementaire :

- Identifier des sources d'informations fiables et actualisées en relation avec la plongée subaquatique. Ces prospections exploreront des domaines variés tels que la pédagogie, la technique, les équipements, la socio économie, le cadre réglementaire etc. Ces investigations doivent permettre d'analyser et de corréler les données recueillies afin de formuler des propositions éclairées. (Lors de la réalisation d'un mémoire, d'une production ou d'un groupe de travail).
- Proposer et conduire des recherches en matière d'enseignement de la plongée subaquatique.

Étudier des sujets particuliers de la plongée subaquatique :

- La rédaction d'un mémoire nécessite de développer plusieurs compétences essentielles notamment la recherche d'informations et leur analyse, la créativité et la capacité à proposer des concepts innovants. La restitution du travail doit également être adaptée au public concerné, en utilisant un style clair et concis, en suivant un plan logique et cohérent, en respectant les règles d'orthographe et de présentation, et en soignant la mise en forme du document.
- Lors de la soutenance, il est également important de développer des capacités oratoires efficaces, en élaborant un plan d'exposé clair et concis, en utilisant un langage précis et expressif, en illustrant les propos avec des exemples pertinents, des supports visuels de qualité et en choisissant les extraits du mémoire les plus appropriés pour étayer ces propos. La maîtrise du sujet doit être évidente, et les réponses aux questions posées par le jury doivent être précises et immédiates. Enfin, il est important de respecter le temps imparti pour la présentation et les échanges avec le jury.

Ainsi nous retrouvons des compétences en organisation, en enseignement, en animation et en évaluation.

Pour l'ensemble des compétences évoquées, nous ne sommes pas dans une démarche d'acquisition des compétences du MF2 mais bien dans une approche d'adaptation de nouvelles compétences acquises dans le contexte particulier de la formation et de l'évaluation de cadres MF1.

7. Proposition de contenu de formation pour un IFRS

7.1 Les différentes compétences visées pour un IFRS sous format MFT lors des participations aux stages organisés par les CTR

Compétences d'enseignement

Objectifs	Commentaires
Donner des apports utiles à la préparation des épreuves pédagogiques	Donner une démarche d'enseignement, proposer différentes méthodes pédagogiques avec apport d'outils
Concevoir et mettre en place des actions de formation	Mettre les stagiaires en situation d'expérimentation qui permettront d'illustrer et de s'appropriier les concepts et outils
Animer et gérer un groupe	S'assurer que chacun s'exprime dans le bon déroulement des échanges et le respect des opinions
Adaptabilité et créativité	Être capable d'adapter son enseignement et de développer des stratégies innovantes pour tenir compte de la diversité des besoins des stagiaires
Connaître les épreuves d'examen	Proposer des procédures de déroulement des épreuves, donner les critères de réalisation et les critères de réussite
Observer et analyser la prestation des stagiaires	Déterminer la pertinence des réponses et la faisabilité du projet
Commenter une prestation et proposer une démarche de remédiation	Identifier les dysfonctionnements et réajuster les situations par rapport à la méthodologie et l'apprentissage proposés

Compétences d'évaluateur

Objectifs	Commentaires
Connaître les critères d'évaluation	Connaître les critères d'évaluation établis par le MFT
Observer et analyser la prestation pédagogique des candidats	Déterminer la pertinence de la réponse et la faisabilité du projet
Établir une notation chiffrée et argumentée	Argumentation et pertinence de la notation en relation avec les critères définis
Observer et analyser les prestations techniques des candidats	Vérifier l'efficacité des gestes techniques
Établir une notation chiffrée et argumentée	Argumentation et pertinence de la notation en relation avec les critères définis

Compétences d'organisateur

Objectifs	Commentaires
Animer une réunion pré-stage	Initial, final, jury d'examen en donnant un rôle à chacun selon ses compétences sans frustration et en les motivant
Organiser et gérer un stage	Assurer l'accueil et la prise en charge des stagiaires, des formateurs, proposer un programme, conseiller et donner un avis sur les interventions pédagogiques avant leur réalisation
Organiser et mettre en place un atelier	Moyens humains, matériels en donnant le rôle de chacun, en respectant les délais impartis et en coordonnant le tout
Adapter le programme, la stratégie de formation en fonction des résultats et des imprévus	Mettre en place des bilans intermédiaires, réguliers et adapter le programme, les méthodes selon les imprévus
Animer une réunion avec les encadrants pour effectuer le bilan du stage	Laisser s'exprimer les encadrants sur ce qui a bien marché et ce qu'il faut modifier pour en tirer des axes d'amélioration pour le prochain stage ou examen
Évaluer le degré de satisfaction des stagiaires par rapport à leurs attentes	Mettre en place un questionnaire destiné aux stagiaires
Assurer la fonction de délégué CTR	Vérifier les dossiers des candidats et la conformité de l'examen

Qualités personnelles :

Attitude	Commentaires
Respect de la déontologie, de l'éthique	Respect de la réglementation, des différents comportements et chartes, respectueux envers les autres et envers soi.
Esprit d'initiative et force de proposition	Implication dans le stage, recherche de l'information, sens de l'anticipation, esprit critique et proposition d'alternatives ou d'options.
Leadership et communication	Être en mesure d'animer et de réguler les activités, de communiquer clairement et efficacement avec les stagiaires et les encadrants
Flexibilité	Être capable de s'adapter à différents environnements et à des situations imprévues
Sens de l'écoute et du dialogue	Attentif à la parole des autres et volonté de faciliter le dialogue en permettant à chacun de s'exprimer librement.
Convivialité et relationnel	Intégration dans le groupe Relationnel avec les stagiaires et les encadrants (respect des personnes, respect des opinions, etc.)
Sens de l'intérêt collectif et esprit d'équipe	Souci du bon fonctionnement, respect de l'organisation et esprit solidaire

7.1.1 RÉPARTITION DES COMPÉTENCES SELON LES STAGES

STAGE INITIAL	STAGE FINAL	EXAMEN
<ul style="list-style-type: none">- Donner les éléments méthodologiques- Mettre en situation- Adaptabilité et créativité- Donner des apports théoriques- Connaître les épreuves- Animer et gérer un groupe- Proposer un programme de stage initial	<ul style="list-style-type: none">- Donner les éléments méthodologiques- Observer et analyser une prestation- Commenter une prestation- Proposer une démarche de remédiation- Connaître les épreuves, les critères de réalisation et d'évaluation- Organiser un atelier- Animer et gérer un groupe- Proposer un programme de stage final	<ul style="list-style-type: none">- Observer et analyser une prestation- Évaluer et établir une notation chiffrée- Organiser une épreuve (pratique, pédagogique)- Animer une délibération- Proposer un programme d'examen- Vérifier la conformité du déroulement d'un examen

D'après le questionnaire réalisé auprès des CTR, aucun avis tranché n'a été donné pour classer l'ordre des stages (initiaux, finaux ou examen) auxquels l'IRFS doit participer pendant son cursus. En revanche, les Présidences de CTR souhaitent que les stagiaires participent activement lors de leur premier stage à toutes les actions pédagogiques en double avec un instructeur en titre, à noter en double les épreuves et même à participer à la conception et à l'organisation du stage avec le directeur.

Les Présidents des CTR veulent que le stagiaire soit vivement actif dès le premier stage. Certains d'entre eux proposent même que le stagiaire instructeur soit directeur de stage sous couvert d'un référent lors de son second ou troisième stage. Il interviendrait dans la formation et l'évaluation des stagiaires et piloterait l'équipe des formateurs. Une proposition d'échange inter-CTR des stagiaires est également formulée dans ce questionnaire pour une plus grande richesse.

La progression la plus appropriée pour la formation d'un IFR dépend de plusieurs facteurs, tels que les compétences, les expériences antérieures et le temps disponible pour la formation. Donc il n'est pas pertinent d'imposer une progression mais plutôt de suggérer des comportements durant les stages.

Le stage initial est destiné à se familiariser avec les fondamentaux de l'enseignement de la plongée et à développer ces compétences. Le stage final permet de démontrer la capacité à enseigner des concepts clés de la formation de manière efficace. L'examen démontre les capacités d'observation, de notation et d'impartialité.

7.1.2 PROPOSITION DE CHRONOLOGIE DES STAGES

Stage 1 : Initial ou final ils permettent une mise en situation progressive. Il est de coutume de commencer plutôt par un stage (final ou initial) où l'IFRS sera au début observateur des interventions des instructeurs. Ensuite il sera mis progressivement en situation de formateur. Chacune de ses

interventions sera préparée avec un ou plusieurs instructeurs en titre. Le directeur de stage peut également lui proposer de préparer certaines interventions avant le début de celui-ci.

Stage 2 : Initial ou final (selon le premier stage). L'IFRS prend en charge des actions de formation, il doit connaître les épreuves, leur déroulement et les critères de réussite. Il réalise des interventions après une préparation avec le directeur de stage ou un instructeur en titre. Il est responsable au moins une fois de la préparation et de l'animation d'un atelier pédagogique et/ou d'un atelier pratique sous la tutelle d'un instructeur en titre. Il peut aussi lui être demandé de préparer un planning avec le directeur de stage.

Stage 3 : Examen. L'IFRS participe à l'organisation et à la mise en place des ateliers. Il évalue les prestations des candidats et participe à la délibération du jury. Chaque fois que c'est possible, le stagiaire est mis en situation d'organisation de l'épreuve à laquelle il participe. Dans cette situation, les points suivants lui sont confiés :

- Accueil des candidats,
- Présentation des épreuves, de leur déroulement, des critères d'évaluation et des comportements éliminatoires,
- Notation en double avec les membres du jury.

Stage 4 : L'IFRS est mis en situation de diriger le stage (initial ou final) sous la tutelle du directeur de stage en titre. Il est son second, il propose un programme, communique avec les stagiaires et les formateurs, anime les réunions de stage...

Lors de son premier stage, le stagiaire instructeur n'est pas obligatoirement accompagné d'un de ses parrains mais il est guidé par le directeur de stage ou un instructeur volontaire. Dans le questionnaire les régions proposent la mise en place d'un « instructeur référent » (comme pour la formation des instructeurs nationaux). Cet instructeur en titre s'occuperait des IFRS et serait l'interface entre ceux-ci et l'équipe des encadrants.

7.1.3 PROPOSITION DE FICHES MISSIONS POUR L'INSTRUCTEUR RÉFÉRENT DES IFRS

L'attribution de cette mission est décidée en amont, par le directeur d'un stage ou d'un examen MF1. Cet instructeur peut ainsi prendre contact avec les IFRS, leur présenter le stage et les attendus. Il pourra, selon qu'il s'agisse d'un stage initial ou final, les pré-positionner et les mettre en lien avec les IFR responsables de certaines interventions.

L'instructeur référent doit :

- Favoriser et faciliter l'intégration des IFRS au sein du groupe des IFR,
- Organiser une rotation pour que l'IFRS puisse travailler avec chacun des IFR et sur toutes les épreuves ou sujets,
- S'assurer que le suivi des IFRS, via l'évaluation digitale, est fait correctement,
- Avoir la responsabilité de l'organisation de la réunion de fin de stage, du remplissage des fichiers d'évaluation digitaux.

Les missions détaillées de l'instructeur référent des IFRS :

- Lors du stage (initial ou final) il prévoit en amont les possibles interventions des IFRS en lien avec l'IFR responsable de la thématique et avec le directeur du stage,
- Accueillir les IFRS,
- Présenter le stage, le programme, la répartition des ateliers et les missions des IFRS,
- Individualiser le planning de l'IFRS en fonction de son cursus,
- Présenter les attendus de l'IFRS en fonction de sa position dans le cursus,
- S'assurer que l'IFRS ait l'occasion de corriger les copies d'examen en double avec un instructeur en titre,

- Planifier et caler les points d'échange avec les IFRS,
- Expliquer aux IFR « récents » le principe du remplissage des fichiers d'évaluation pour la fin du stage,
- Vérifier le remplissage des fichiers d'évaluation par chaque IFR en fin de stage ou d'examen,
- Organiser une réunion bilan de fin de stage entre IFR pour faire une synthèse de l'évaluation des IFRS puis restitution à l'IFRS par l'IFR référent en présence des parrains.

7.2 Le mémoire ou la production rédigés sous format MFT

Dans les CTR, les IFRS réalisent le plus souvent un mémoire, mais la plupart des régions pensent qu'une production demandée par la CTR ou le délégué du CIFR serait une très bonne option.

D'ailleurs dans la plupart des régions, les IFRS participent aux réunions du collège et aux groupes de travail de celui-ci, ce qui va dans ce sens.

Le mémoire peut être remplacé, après acceptation du CIFR, par toute forme de production mettant en valeur les qualités de l'IFRS dans les domaines pédagogiques, d'expertise ou de recherches et présentant un intérêt particulier pour la formation des plongeurs et des moniteurs. À chaque étape de la préparation du mémoire ou de la production, des compétences et méthodes variées sont requises.

L'IFRS doit recueillir des informations pertinentes, relatives à son sujet et trier ses informations pour ne retenir que des sources fiables. Cette étape exige de la curiosité intellectuelle et de la rigueur dans l'évaluation des sources.

Le mémoire consiste en un exercice de communication écrite et orale. La communication écrite doit convaincre. Pour cela le message doit être clair et cohérent, et la réflexion sur le thème est primordial.

Le sujet doit être accepté par les membres du CIFR. Pour cela il doit traiter d'un thème en relation avec nos activités fédérales.

Il peut y avoir plusieurs axes d'étude possibles :

- Résolution d'une problématique actuelle ou à venir,
- Compte rendu d'une pratique et de son exploitation,
- Traitement d'un sujet d'étude,

La structure du mémoire s'articule souvent de 4 phases :

- L'observation et les sources d'informations,
- L'analyse et les méthodes d'investigations,
- L'exploitation et la méthodologie envisagée,
- Une proposition de solution.

Les parrains et marraines :

- Orientent la réflexion et la problématique,
- Guident l'IFRS sur la manière de réaliser "pratiquement" le mémoire,
- Suivent l'évolution de son travail,
- Évaluent les qualités d'écriture et de présentation du mémoire.

Objectifs	Commentaires
Rechercher des informations sur un thème précis	Identifier les sources, corroborer les informations, restituer le travail et émettre des propositions
Mener une analyse et une réflexion sur des concepts innovants et créatifs	L'analyse et la construction doivent être claires et cohérentes
Développer des méthodologies de formation pédagogiques et d'évaluation	Définir des cursus, des contenus de formations, des outils, des formes d'évaluation...
Montrer des compétences rédactionnelles	Qualité de rédaction, avec plan et pagination pour rendre la lecture la plus agréable possible

Conseils pour la rédaction du mémoire (élément constitutif) :

- **Les remerciements** qui s'adressent à toutes les personnes qui ont contribué à la préparation du mémoire.
- **La table des matières** qui présente le plan du mémoire ainsi que l'ensemble des documents mis en annexe, numérotés avec l'indication de la page.
- **L'introduction** qui présente le thème du sujet et montre son intérêt (par rapport aux préoccupations du moment et au contexte actuel de la FFESSM...). Cette introduction annonce la méthodologie employée ainsi que le plan en cherchant à mettre en évidence la logique qui va sous-entendre son développement général.
Ne pas oublier que l'introduction doit à la fois donner au lecteur l'envie de poursuivre sa lecture et lui servir de guide.
- **Le corps du mémoire**, composé de 2 à 3 parties à peu près équilibrées. Chaque partie est découpée en sections et paragraphes, et peut s'achever par une conclusion partielle qui permettra d'introduire la suite et d'assurer la transition.
- **La conclusion générale** apporte des éléments de réponse aux questions posées dans l'introduction. Elle expose les points qui devront faire l'objet d'approfondissement et les perspectives probables d'évolution du domaine observé.
- **La bibliographie** cite les ouvrages, articles et sites web consultés pour le mémoire et classe les références par ordre alphabétique d'auteurs.
- **Les annexes** numérotées et paginées, ont pour vocation d'apporter un complément d'information et de présenter le détail des outils dont seuls les résultats figurent dans le texte principal.

7.3 La soutenance du mémoire ou de la production rédigée sous format MFT

L'IFRS doit faire parvenir, au moins 15 jours avant la soutenance, au président de la CTR et au délégué du CIFR son mémoire et une synthèse suffisante pour une éventuelle publication.

La soutenance du mémoire ou la présentation de toute forme de production personnelle doit permettre au candidat de mettre en valeur ses qualités d'innovation, de recherche, de synthèse, de rédaction et d'expression.

Cet exposé est fait au cours d'une participation à un séminaire, un stage ou un examen, auquel l'IFRS participe. La soutenance se déroule en 2 temps :

- Présentation du mémoire pendant environ 20 à 30 minutes.

Il est important que la présentation ne soit pas une simple redite du travail écrit mais propose une synthèse.

Ainsi il est souhaitable d'expliquer le choix du sujet, de livrer les choix méthodologiques et les résultats obtenus et d'apporter un regard critique sur le travail.

- Discussion pendant environ 30 minutes.

Les membres du collège font part de leurs commentaires et posent des questions qui permettent de tester la maîtrise des concepts évoqués.

Au moins deux semaines avant le début du stage ou de l'examen, l'IFRS adresse une version informatisée de son travail à chaque Instructeur Fédéral présent (cette diffusion peut être réalisée via le délégué du CIFR).

Tout Instructeur Fédéral en activité membre du CIFR peut assister à la soutenance d'un mémoire (ou d'une production) et l'évaluer. Il doit informer de sa présence le directeur de stage ou le président du jury, selon le cas, au moins 48 h avant la soutenance.

Objectifs	Commentaires
Présenter son travail et montrer un esprit de synthèse	Montrer ses qualités d'orateur, ses capacités à structurer l'exposé de façon logique en dégagant les idées essentielles de son travail
Argumenter sa réflexion et montrer un esprit d'écoute	Apporter des éclaircissements aux questions posées en prenant en compte les remarques
Gérer son temps de parole	

Conseils de préparation à la soutenance :

- Préparer l'exposé oral avec un plan,
- S'entraîner pour vérifier la maîtrise du temps de parole (30 minutes),
- Faire une présentation avec un support Power Point,
- Les « diapositives » doivent :
 - Être en parfaite synchronisation avec l'exposé oral. Toute information écrite supplémentaire vient brouiller la communication au lieu de l'enrichir.
 - Ne pas être trop nombreuses, pour permettre d'accorder plus d'attention au contenu de votre intervention.
 - Être « aérées », sobres et écrites avec des polices de caractères lisibles.

8. Proposition de fiches d'évaluation

8.1 Fiches d'évaluation pour les différents stages organisés par la CTR

Grâce aux compétences visées pour l'IFRS pendant les stages, des fiches d'évaluation sont proposées avec des critères spécifiques selon le stage (initial MF1 ou final MF1) ou examen MF1.

**Fiche d'évaluation Instructeur Régional
Stagiaire**

Stage Initial

Instructeur stagiaire (prénom – nom) :

Évaluateur (prénom – nom) :

Instructeur Régional N° :

Session du / / 20.... au / / 20....

Centre :

Première participation Deuxième participation Participation supplémentaire

Compétences d'enseignement	A	ECA	NT	Commentaires
Apports pédagogiques aux stagiaires (méthodologie, outils, expertise)				
Concevoir des actions de formation				
Adaptabilité et créativité				
Efficacité et pertinence des mises en situation				
Animer et gérer un groupe				
Connaissance des épreuves				

Compétences d'organisateur	A	ECA	NT	Commentaires
Organiser et gérer un atelier				
Proposer un programme de stage initial				
Animer et gérer une réunion d'un stage (début ou fin de stage)				
Évaluer l'efficacité d'un stage				
Adapter le programme, la stratégie de formation				
Assurer la fonction de directeur de stage				

Qualités humaines et relationnelles	A	ECA	NT	Commentaires
Respect de la déontologie et de l'éthique				
Sens de l'écoute et du dialogue				
Flexibilité				
Leadership et communication				
Capacités d'intégration dans un groupe, convivialité				
Sens de l'intérêt collectif				
Esprit d'initiative et force de proposition				

A = Acquis, **ECA** = En Cours d'Acquisition, **NT** = Non travaillé

VALIDATION DU STAGE : OUI NON NON VU

En cas d'avis négatif, justification :

**Fiche d'évaluation Instructeur régional
Stagiaire**

Stage Final

Instructeur stagiaire (prénom – nom) :

Évaluateur (prénom – nom) :

Instructeur Régional N° :

Session du / / 20.... au / / 20....

Centre :

Première participation Deuxième participation Participation supplémentaire

Compétences d'enseignement	A	ECA	NT	Commentaires
Apports pédagogiques aux stagiaires (méthodologie, outils, expertise)				
Observer et analyser les prestations des stagiaires				
Pertinence des commentaires et des propositions de remédiation				
Connaissance des épreuves, critères de réalisation et d'évaluation				
Animer et gérer un groupe				

Compétences d'organisateur	A	ECA	NT	Commentaires
Organiser et gérer un atelier				
Proposer un programme de stage final				
Animer et gérer une réunion d'un stage (début ou fin de stage)				
Évaluer l'efficacité d'un stage				
Adapter le programme, la stratégie de formation				
Assurer la fonction de directeur de stage				

Qualités humaines et relationnelles	A	ECA	NT	Commentaires
Respect de la déontologie et de l'éthique				
Sens de l'écoute et du dialogue				
Flexibilité				
Leadership et communication				
Capacités d'intégration dans un groupe, convivialité				
Sens de l'intérêt collectif				
Esprit d'initiative et force de proposition				

A = Acquis, **ECA** = En Cours d'Acquisition **NT** = Non travaillé

VALIDATION DU STAGE : OUI NON NON VU

En cas d'avis négatif, justification :

**Fiche d'évaluation Instructeur Régional
Stagiaire**

Examen

Instructeur stagiaire (prénom – nom) :

Évaluateur (prénom – nom) :

Instructeur Régional N° :

Session du / / 20.... au / / 20....

Centre :

Première participation Deuxième participation Participation supplémentaire

Compétences d'évaluateur	A	ECA	NT	Commentaires
Connaitre les critères d'évaluation				
Observer et analyser les prestations pédagogiques des candidats				
Établir une notation chiffrée et argumentée d'une pédagogie				
Observer et analyser les prestations techniques des candidats				
Établir une notation chiffrée et argumentée d'une prestation technique				

Compétences d'organisateur	A	ECA	NT	Commentaires
Organiser et gérer une épreuve avec prise en compte des contraintes de l'examen				
Animer et gérer une réunion de préparation d'un examen				
Animer et gérer une réunion de délibération du jury				
Proposer un programme d'examen				
Assurer la fonction de délégué CTR				

Qualités humaines et relationnelles	A	ECA	NT	Commentaires
Respect de la déontologie et de l'éthique				
Sens de l'écoute et du dialogue				
Flexibilité				
Leadership et communication				
Capacités d'intégration dans un groupe, convivialité				
Sens de l'intérêt collectif				
Esprit d'initiative et force de proposition				

A = Acquis, **ECA** = En Cours d'Acquisition **NT** = Non travaillé

VALIDATION DU STAGE : OUI NON NON VU

En cas d'avis négatif, justification :

8.2 Validation des stages organisés par les CTR

Une réunion avec les instructeurs en titre, après la délibération du jury ou à la fin d'un stage, est organisée par l'instructeur référent ou le directeur de stage, pour la mise en commun de l'évaluation de l'IFRS. Il rend compte de l'évaluation et des remarques à l'aide d'un tour de table. Ce peut être l'occasion d'ajouter une remarque globale sur le fichier.

Puis une autre réunion est organisée avec l'IFRS, par l'instructeur référent pour un retour sur ses prestations pendant le stage. Lors de cette réunion seuls les parrains sont conviés.

Une participation à un stage doit être évaluée par au minimum 3 instructeurs fédéraux. Si l'IFRS obtient au moins 3/4 de validation de stage, son stage est validé. Le défaut de validation d'au moins 3/4 des évaluations, implique l'obligation de refaire un stage de même nature.

L'IFRS doit valider, entres autres, ses 3 stages MF1 et un examen MF1, sur deux ans, pour être nommé IFR. À chaque séminaire, un point d'avancement sur le cursus de l'IFRS doit être fait. Un échange avec tous les IFR sur les compétences techniques, pédagogiques et comportementales doit être abordé

8.3 Fiche d'évaluation des sujets de théorie d'examen Guide de Palanquée – Niveau 4

Tout IFRS doit réaliser un sujet d'examen théorique complet de GP-N4 accompagné du référentiel d'évaluation (corrigés).

Le sujet doit être adressé au délégué du CIFR au moins 3 mois avant l'échéance de fin du cursus de l'IFRS. Le délégué fait évaluer le sujet par un groupe d'au moins 2 Instructeurs Fédéraux membres du CIFR et dont les parrains ne font pas partie.

Le cas échéant, l'IFRS doit reprendre le sujet et/ou le corrigé, à partir des commentaires qui lui sont communiqués par le responsable du groupe, jusqu'à ce qu'il soit validé par ce dernier. Chaque responsable du groupe envoie alors le sujet au délégué du collège avec la date de validation et des commentaires sur le sujet s'il le souhaite.

Le formulaire de validation du sujet de théorie GP-N4 est ensuite complété par le délégué du CIFR qui retranscrit la date de validation et les commentaires de chaque sujet. Il émet un avis favorable ou défavorable.

Cursus IFRS - Fiche d'évaluation du sujet d'examen de théorie GP-N4
--

Instructeur stagiaire (prénom – nom) :

Délégué du collège (prénom – nom) :

Instructeur National Régional N° :

Épreuves théoriques	Commentaires	Date de validation
Décompression		
Anatomie- Physiologie et Physiopathologie		
Aspects théoriques		
Cadre réglementaire		

Signature :	Cocher obligatoirement une de ces cases : <input type="checkbox"/> Avis favorable : <input type="checkbox"/> Avis défavorable :
En cas d'avis « défavorable », motivations :	

Évaluation :

AB = Assez Bien

B = Bien

TB = Très Bien

8.4 Fiche d'évaluation du mémoire ou de la production et de leur soutenance

Grâce aux compétences visées pour l'IFRS pour évaluer le mémoire ou la production, une fiche d'évaluation est proposée avec des critères spécifiques.

Cursus IFRS - Fiche d'évaluation du mémoire ou de la production
--

Instructeur stagiaire (prénom – nom) :

Évaluateur (prénom – nom) : Instructeur National Régional N° :

Date de présentation :

INTITULÉ DU MÉMOIRE OU DE LA PRODUCTION :		
Critères :	Évaluation	Commentaires
Recherche d'informations		
Analyse et réflexion		
Méthodologie utilisée		
Rédaction du mémoire, critères de forme		
Exposé de la soutenance et esprit de synthèse		
Réponses aux questions		
Comportement lors du débat		
Gestion du temps de parole		
Signature :	Cocher obligatoirement une de ces cases : <input type="checkbox"/> Avis favorable <input type="checkbox"/> Avis défavorable	
En cas d'avis « défavorable », motivations :		

Évaluation :

AB = Assez Bien

B = Bien

TB = Très Bien

8.5 Validation du mémoire ou de la production

Le mémoire doit être remis au moins 15 jours avant la soutenance à la présidence de la CTR et au délégué du CIFR ainsi qu'une synthèse suffisante pour une éventuelle publication.

Le directeur de stage ou le président du jury (à condition qu'ils soient instructeurs membres du CIFR), ou le délégué du CIFR lors du séminaire de celui-ci, selon le cas, organise dans le cadre d'une délibération, l'évaluation du mémoire. Chaque Instructeur Fédéral présent porte son évaluation sur la fiche prévue à cet effet. En cas d'avis défavorable, ce dernier doit être motivé.

Tout mémoire ou production n'obtenant pas au moins 3/4 d'avis favorable n'est pas validé (et doit donc être refait). Après prise en compte des remarques formulées, l'IFRS doit à nouveau envoyer son travail. Dans ce contexte, l'IFRS peut réaliser son nouvel exposé dans un stage ou examen auquel il ne participe pas nécessairement.

8.6 Fiche d'évaluation pour la réalisation d'une synthèse du mémoire pour une éventuelle publication

Un résumé d'une vingtaine de lignes qui présentera : l'intérêt fédéral de la question, la problématique, la méthodologie, les résultats principaux, les conclusions ainsi que des propositions d'axe d'amélioration. Celles-ci seront envoyées 15 jours avant la soutenance au président de la CTR et au délégué du CIFR avec le mémoire. Ainsi une fiche d'évaluation est proposée avec des critères spécifiques.

Cursus IFRS - Fiche d'évaluation de la synthèse du mémoire ou de la production

Instructeur stagiaire (prénom – nom) :

Évaluateur (prénom – nom) :

Instructeur National Régional N°:

Date de présentation :

SYNTHÈSE DU MÉMOIRE OU DE LA PRODUCTION :		
Critères :	Évaluation	Commentaires
Respect du sujet du mémoire		
Qualité de rédaction		

Signature :	Cocher obligatoirement une de ces cases :
	<input type="checkbox"/> Avis favorable <input type="checkbox"/> Avis défavorable
En cas d'avis « défavorable », motivations :	

Évaluation :

AB = Assez Bien

B = Bien

TB = Très Bien

9. Proposition de dématérialisation des fiches d'évaluation

9.1 Avantages de la dématérialisation

La dématérialisation est un processus qui consiste à remplacer un support physique par un support digital.

Les fiches d'évaluation, vu précédemment, sont transformées en formulaires en ligne, faciles d'utilisation et les données seront stockées dans un outil collaboratif, pour en faciliter l'accès.

Chaque Instructeur, présent sur le stage, réalise son évaluation en remplissant un formulaire en ligne. L'ensemble des Instructeurs peut ensuite visualiser l'avancement de chaque IFRS grâce à un tableau de bord qui reflète sa progression.

D'après le questionnaire réalisé auprès des présidents de CTR, ces derniers souhaiteraient que soit fait un feedback plus régulier sur l'avancée du cursus des IFRS. Le fait de proposer une dématérialisation

des fiches d'évaluation permet la visualisation dans un tableau de bord par tous les IFR de l'avancement du cursus des IFRS en temps réel et ainsi de répondre à cette demande.

Un point d'échange pourrait alors être réalisé en visioconférence au sein du collège pour débattre de la formation de l'IFRS, de son avancement dans le cursus, de ses actions et de son attitude avant qu'il ne présente son mémoire qui finalise sa formation.

La dématérialisation des documents permet ainsi de traiter les évaluations des stagiaires en se passant du format papier. Cela permet de diminuer la pénibilité de devoir scanner et archiver les fiches d'évaluation, et donc de gagner du temps grâce à l'archivage automatique. Et surtout, il est intéressant d'avoir un résultat en direct de la progression de l'IFRS et consultable par tous les IFR. Par ailleurs, la dématérialisation réduit les risques de perte de documents tout en garantissant une traçabilité optimale.

Donc la dématérialisation permet :

- un gain de temps,
- un accès aux données facilité,
- une traçabilité des documents,
- une empreinte écologique réduite.

Bien évidemment quand on parle d'avantages, on parle également d'inconvénients.

Derrière les écrans d'ordinateurs peu encombrants et la facilité d'accès à un ensemble de fichiers, il faut avoir conscience que la consommation d'énergie que représentent les innombrables serveurs, antennes relais et câbles sous-marins à travers le monde ont un impact écologique considérable.

De plus, comme la dématérialisation consiste à stocker des documents, ils constituent des données sensibles qui peuvent potentiellement être compromises et nous avons donc certains risques de sécurité. Mais ces données sensibles ne sont que des évaluations, aucune information personnelle (telles que mail, adresse postale...) ne sont demandées. Donc pas de risque d'exploitation par des pirates, juste une divulgation d'appréciation de résultats.

9.2 Confidentialité des données

Afin de garantir une confidentialité, seuls les IFN et IFR pourront accéder aux données.

Un administrateur, qui a accès à la configuration de cet outil collaboratif, pourra donner une autorisation d'accès aux IFN et IFR grâce à leurs adresses mails. (Idéalement le délégué du CIFR ou un instructeur compétent en numérique)

Ces IFN et IFR pourront alors consulter le tableau de bord, visualiser les données, mais ne pourront pas les modifier car le fichier disposera d'un accès limité.

Les IFN et IFR autorisés pourront uniquement passer d'un stagiaire à un autre, pour pouvoir consulter les données qui lui sont associées et sa progression.

Sans autorisation de l'administrateur l'outil n'est pas consultable, ce qui empêche les autres visiteurs d'accéder aux données des IFRS.

Une durée maximale de conservation des données de 4 ans sera appliquée pour respecter les dispositions légales du Règlement Général de Protection des Données (RGPD). Celle-ci correspond à la durée maximale du cursus de formation des IFRS. Cependant dès qu'un IRS finalise son cursus et qu'il est nommé les données le concernant devront être archivées avant de lui donner l'accès.

9.3 Formulaire d'évaluation en ligne

L'outil que nous avons utilisé pour transformer les fiches d'évaluation papiers en formulaire dématérialisé est « Google Forms ». Après avoir répondu au questionnaire, les données sont stockées dans un tableau de bord sous forme d'un tableau.



Cet outil collaboratif permet aussi bien la visualisation de l'avancement des actions que l'IFRS doit réaliser lors de son cursus de formation ; mais aussi de stocker et consulter les détails de ses évaluations.

Voici les formulaires en ligne que vous trouverez pour chaque action :

Formulaires d'évaluation pour les stages CTR :

- [Stage initial](#)

IFR Stagiaire - stage initial MF1

 **arn0@arn0.fr** (non partagé) [Changer de compte](#) 

***Obligatoire**

Instructeur stagiaire (prénom - nom) *

Sélectionner ▼

Évaluateur (prénom - nom) *


Votre réponse

Instructeur régional n° *

Votre réponse

Date de la session *

Date

jj/mm/aaaa 

Centre (lieu) *

Votre réponse

Progression *

	1	2	
1er stage initial	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	2e stage initial

IFR Stagiaire - stage initial MF1

 arn0@arn0.fr (non partagé) [Changer de compte](#)



*Obligatoire

Évaluation des compétences

A = Acquis
ECA = En Cours d'Acquisition
NT = Non Travaillé

Compétences d'enseignement *

	A	ECA	NT
Apports pédagogiques aux stagiaires (méthodologie, outils, expertise)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Concevoir des actions de formation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Adaptabilité et créativité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Efficacité et pertinence des mises en situations	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Animer et gérer un groupe	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Connaissances des épreuves	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Commentaire(s) sur les compétences d'enseignement

Votre réponse

Compétences d'organisateur *

	A	ECA	NT
Organiser et gérer un atelier	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Proposer un programme de stage initial	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Animer et gérer une réunion d'un stage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Évaluer l'efficacité d'un stage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Adapter le programme, la stratégie de formation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Assurer la fonction de directeur de stage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Commentaire(s) sur les compétences d'organisateur

Votre réponse

Qualités humaines et relationnelles *

	A	ECA	NT
Respect d'une déontologie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sens de l'écoute et du dialogue	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Flexibilité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Leadership et communication	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Capacités d'intégration dans un groupe, convivialité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sens de l'intérêt collectif	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Esprit d'initiative et force de proposition	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Commentaire(s) sur les qualités humaines et relationnelles

Votre réponse

Commentaire(s) sur les qualités humaines et relationnelles

Votre réponse

Validation du stage *

Oui

Non

Commentaire général

Votre réponse


Retour

Envoyer

Effacer le formulaire

- [Stage final](#)

IFR Stagiaire - stage final MF1

 [arn0@arn0.fr](#) (non partagé) [Changer de compte](#)



*Obligatoire

Section sans titre

Instructeur stagiaire (prénom - nom) *

Évaluateur (prénom - nom) *

Votre réponse

Instructeur régional n° *

Votre réponse

Date de la session *

Date

jj/mm/aaaa



Centre (lieu) *

Votre réponse

Progression *

1

2

1er stage final

2e stage final

IFR Stagiaire - stage final MF1

 [arn0@arn0.fr](#) (non partagé) [Changer de compte](#)



*Obligatoire

Évaluation des compétences

A = Acquis

ECA = En Cours d'Acquisition

NT = Non Travaillé

Compétences d'enseignement *

	A	ECA	NT
Apports pédagogiques aux stagiaires (méthodologie, outils, expertise)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Observer et analyser des prestations des stagiaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pertinence des commentaires et des propositions de remédiation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Connaissances des épreuves, critères de réalisation et d'évaluation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Animer et gérer un groupe	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Commentaire(s) sur les compétences d'enseignement

Votre réponse

Compétences d'organisateur *

	A	ECA	NT
Organiser et gérer un atelier	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Proposer un programme de stage final	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Animer et gérer une réunion d'un stage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Évaluer l'efficacité d'un stage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Adapter le programme, la stratégie de formation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Assurer la fonction de directeur de stage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Commentaire(s) sur les compétences d'organisateur

Votre réponse

Qualités humaines et relationnelles *

	A	ECA	NT
Respect d'une déontologie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sens de l'écoute et du dialogue	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Flexibilité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Leadership et communication	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Capacités d'intégration dans un groupe, convivialité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sens de l'intérêt collectif	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Esprit d'initiative et force de proposition	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Commentaire(s) sur les qualités humaines et relationnelles

Votre réponse

Validation du stage *

- Oui
- Non

Commentaire général

Votre réponse


[Retour](#)

[Envoyer](#)

[Effacer le formulaire](#)

- [Examen](#)

IFR Stagiaire - examen MF1

 [arn0@arn0.fr](#) (non partagé) [Changer de compte](#)



*Obligatoire

Section sans titre

Instructeur stagiaire (prénom - nom) *

Sélectionner



Évaluateur (prénom - nom) *

Votre réponse

Instructeur régional n° *

Votre réponse

Date de la session *

Date

jj/mm/aaaa



Centre (lieu) *

Votre réponse

Progression *

1

2

1er examen

2e examen

IFR Stagiaire - examen MF1

 [arn0@arn0.fr](#) (non partagé) [Changer de compte](#)



*Obligatoire

Évaluation des compétences

A = Acquis

ECA = En Cours d'Acquisition

NT = Non Travaillé

Compétences d'évaluateur *

	A	ECA	NT
Connaitre les critères d'évaluation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Observer et analyser les prestations pédagogiques des candidats	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Etablir une notation chiffrée et argumentée d'une pédagogie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Observer et analyser les prestations techniques des candidats	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Etablir une notation chiffrée et argumentée d'une prestation technique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Commentaire(s) sur les compétences d'évaluateur

Votre réponse

Compétences d'organisateur *

	A	ECA	NT
Organiser et gérer une épreuve avec prise en compte des contraintes de l'examen	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Animer et gérer une réunion de préparation d'un examen	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Animer et gérer une réunion de délibération du jury	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Proposer un programme d'examen	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Assurer la fonction de délégué CTR	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Commentaire(s) sur les compétences d'organisateur

Votre réponse

Qualités humaines et relationnelles *

	A	ECA	NT
Respect d'une déontologie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sens de l'écoute et du dialogue	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Flexibilité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Leadership et communication	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Capacités d'intégration dans un groupe, convivialité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sens de l'intérêt collectif	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Esprit d'initiative et force de proposition	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Commentaire(s) sur les qualités humaines et relationnelles

Votre réponse

Validation du stage *

- Oui
- Non

Commentaire général



Votre réponse

Retour

Envoyer

Effacer le formulaire

IFR Stagiaire - Évaluation du sujet d'examen de théorie GP-N4

 [arn0@arn0.fr](#) (non partagé) [Changer de compte](#) 

***Obligatoire**

Section sans titre

Instructeur stagiaire *


Sélectionner ▼

Dates de validation des épreuves théoriques

Complétez la date de validation de chaque épreuve

Décompression

Date


jj/mm/aaaa 

Commentaires sur le sujet de décompression

Votre réponse _____

Anatomie - physiologie et physiopathologie

Date

jj/mm/aaaa 

Commentaires sur le sujet d'anatomie - physiologie et physiopathologie

Votre réponse _____

Aspects théorique

Date


jj/mm/aaaa 

Commentaires sur le sujet d'aspects théorique

Votre réponse _____

Cadre réglementaire

Date

jj/mm/aaaa 

Commentaires sur le sujet du cadre réglementaire

Votre réponse _____

Avis *

Favorable

Défavorable

Motivations en cas d'avis défavorable

Votre réponse _____

Commentaire général



Votre réponse _____

[Retour](#)

[Envoyer](#)

[Effacer le formulaire](#)

IFR Stagiaire - Évaluation du mémoire ou de la production

 arn0@arn0.fr (non partagé) [Changer de compte](#) 

***Obligatoire**

Section sans titre

Instructeur stagiaire *

Sélectionner ▼

Évaluateur (prénom - nom) *

Votre réponse _____

Instructeur n° *

Votre réponse _____

Type d'instructeur *


Régional

National

Intitulé du mémoire ou de la production *

Votre réponse _____

IFR Stagiaire - Évaluation du mémoire ou de la production

 [arn0@arn0.fr](#) (non partagé) [Changer de compte](#)



*Obligatoire

AB = Assez Bien

B = Bien

TB = Très Bien

Évaluation du mémoire ou de la production *

	AB	B	TB
Recherche d'informations	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Analyse et réflexion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Méthodologie utilisée	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Rédaction du mémoire, critères de forme	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Exposé de la soutenance et esprit de synthèse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Réponses aux questions	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Comportement lors du débat	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Gestion du temps de parole	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Commentaire(s) sur l'évaluation

Votre réponse

Avis *

Favorable

Défavorable

Motivations en cas d'avis défavorable

Votre réponse

Commentaire général



Votre réponse

Retour

Envoyer

Effacer le formulaire

IFR Stagiaire - Évaluation de la synthèse du mémoire ou de la production

 **arn0@arn0.fr** (non partagé) [Changer de compte](#) 

***Obligatoire**

Section sans titre

Instructeur stagiaire *

Sélectionner ▼

Évaluateur (prénom - nom) *

Votre réponse

Instructeur n° *

Votre réponse

Type d'instructeur *

Régional

National

Intitulé du mémoire ou de la production *

Votre réponse

IFR Stagiaire - Évaluation de la synthèse du mémoire ou de la production

 arn0@arn0.fr (non partagé) [Changer de compte](#)



*Obligatoire

AB = Assez Bien

B = Bien

TB = Très Bien

Évaluation de la synthèse *

	AB	B	TB
Respect du sujet du mémoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Qualité de rédaction	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Commentaire(s) sur l'évaluation

Votre réponse

Avis *

Favorable

Défavorable

Motivations en cas d'avis défavorable

Votre réponse

Commentaire général

Votre réponse

[Retour](#)

[Envoyer](#)

[Effacer le formulaire](#)

10. Validation d'un stagiaire à la fonction d'Instructeur Fédéral Régional

10.1 Présentation du tableau de bord

Nous proposons, en plus du cursus de formation des IFRS, un tableau de bord digitalisé permettant le suivi de la formation. Il est consultable par tous les IFR autorisés et il contient :

- Les fiches d'évaluation des stages CTR avec la validation finale,
- Les fiches d'évaluation du mémoire ou de la production avec sa validation,
- Les fiches d'évaluation de la synthèse du mémoire ou de la production pour publication avec sa validation,
- La fiche d'évaluation pour la rédaction des sujets théoriques du N4-GP avec sa validation.

Il existe un tableau de bord associé à chaque IFRS permettant le suivi de ses actions et le bilan de sa formation. Cet outil collaboratif est un indicateur clé pour mesurer ses évolutions au sein du groupe et la validation de ses compétences. Il permettra si besoin d'échanger plus facilement entre instructeurs sur l'avancement du stagiaire.

Visualisation des suivis : [Tableau de bord](#) (accès limité)

SUIVI DE FORMATION DES IFR STAGIAIRES						
STAGIAIRE	Axel Aire ▼					
STAGES CTR						
	INITIAL 1/2	INITIAL 2/2	FINAL 1/2	FINAL 2/2	EXAMEN 1/2	EXAMEN 2/2
Nombre d'évaluations	3	3	3	aucun stage	3	aucun stage
Évaluations favorables	3	3	3	aucun stage	3	aucun stage
STAGE(S) VALIDÉ(S)	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non
Validé			Validé			
MÉMOIRE OU PRODUCTION						
	ÉVALUATION DU MÉMOIRE OU DE LA PRODUCTION			SYNTHÈSE DU MÉMOIRE OU DE LA PRODUCTION		
Nombre d'évaluations	3			Nombre d'évaluations 3		
Évaluations favorables	3			Évaluations favorables 3		
MÉMOIRE VALIDÉ	Oui			SYNTHÈSE VALIDÉE	Oui	
SUJET D'EXAMEN DE THÉORIE GP N4						
AVIS	Favorable					
CURSUS VALIDÉ						
	Oui					

10.2 Modalités de mise en œuvre

Un IFRS ayant réalisé et validé, dans le délai défini, l'ensemble du cursus est d'office proposable à la nomination au titre d'IFR. Le cursus est validé lorsqu'un IFRS a :

- Obtenu au moins 3/4 d'avis favorables dans au moins quatre participations (stages et examen),
- Obtenu au moins 3/4 d'avis favorables pour sa production ou mémoire,
- Obtenu au moins 3/4 d'avis favorables pour un résumé de son mémoire ou de sa production,
- Obtenu la validation de son sujet de théorie Guide de Palanquée - Niveau 4.

11. Comment assurer le renouvellement des Collèges d'Instructeurs ? Comment attirer les jeunes ?

11.1 Stratégie de « sourcing »

Peut-être faut-il changer notre stratégie de « sourcing » ? Mais qu'est-ce que le « sourcing » ?

L'identification de candidats, « activité de recherche de candidat ».

Le « sourcing », est l'ensemble des actions réalisées pour accéder à notre vivier de E4 qui ont des prédispositions à devenir IFR.

Nous avons deux types de candidatures :

- La candidature spontanée : des personnes en recherche active, vont fortuitement avoir connaissance de l'offre et postuler spontanément.
- La candidature par cooptation : les personnes en veille ou non, qui ne postuleront que si l'offre vient à eux par sollicitation.

Et puisqu'il y a deux populations de candidats potentiels, il n'y a que deux façons de sourcer. L'une est de communiquer sur la vacance de poste à pourvoir ; l'autre est de repérer des candidats potentiels et leur proposer de candidater. Cela paraît simple ... à condition de mettre en place une réelle stratégie de « sourcing ».

Par conséquent, pour établir notre stratégie de « sourcing », nous devons :

- Fixer nos objectifs, en identifiant nos futurs besoins en recrutement pour assurer : la pérennisation du CIFR, le rajeunissement des IFRS, la féminisation, l'acquisition de compétences particulières et respecter les directives ministérielles.
- Identifier et choisir nos canaux de recrutement ; qui sont les moyens d'accès au vivier d'E4. Lors d'actions organisées au sein des CTR, des CODEP ou des clubs.
- Identifier et choisir les sources. Ce sont les « lieux » qui favoriseront l'approche des candidats potentiels, tels : les stages de formation ou d'évaluation de cadres E1, E2, GP-N4, MF1 ou TSI.

D'après les réponses au questionnaire envoyé aux CTR dans toutes les régions les MF2 peuvent postuler spontanément auprès de la CTR pour participer à un stage. Ce qui permet aux instructeurs en titre de repérer les profils en adéquation avec la fonction d'IFR.

Mais faut-il attendre que le MF2 soit actif et demande cette participation ?

Les CTR conseillent aux IFRS potentiels de développer leurs compétences de MF2 en participant à la formation de MF1 afin d'acquérir de l'expérience. C'est pourquoi elles souhaitent que le délai de 2 ans après le MF2 soit maintenu avant de pouvoir postuler à la fonction d'IFRS.

Il est nécessaire que le candidat potentiel puisse être évalué par un maximum d'instructeurs en titre, sur : ses motivations, son comportement vis-à-vis des élèves et des stagiaires, ses capacités

d'intégration et de travail au sein d'une équipe pédagogique. Actuellement en plus des 2 ans, il faut avoir participé à 3 stages organisés par la CTR pour pouvoir postuler à la fonction d'IFRS.

Mais ne faudrait-il pas, plutôt que de se limiter à des stages organisés par la CTR, permettre aussi la prise en compte de stages organisés au niveau des CTD, ou même au niveau des clubs en présence d'instructeurs en titre : stages initiaux initiateurs, stages TSI, cours GP-N4, stages en situation pour les initiateurs ou les MF1 et sur les examens de ces différents niveaux ?

Lors de ces stages ou examens, les instructeurs en titre ayant délégation de la CTR pourraient s'adjoindre les IFRS afin d'évaluer leurs motivations, leur savoir-être, leur capacité de travail, d'organisation, d'intégration dans une équipe et enfin leurs compétences de 2^e degré. Cela permettrait de toucher un public plus large de E4 qui ne pensaient pas postuler à cette fonction.

Et pourquoi ne pas aller plus loin en envisageant l'allègement des conditions de candidature par la validation des acquis de l'expérience ?

11.2 Réflexion sur la validation des acquis de l'expérience

La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet à toute personne engagée dans la vie active d'obtenir une certification grâce à l'expérience acquise dans un domaine précis au cours de sa vie professionnelle.

La pratique de la plongée étant réglementée par le code du sport, il est impossible de faire prendre en compte une pratique de plongée qui ne rentre pas dans ce cadre pour valider un diplôme.

Compte tenu du vieillissement des licenciés, les personnes candidatant aux brevets de moniteurs ont un âge plus avancé qu'il y a une vingtaine d'années.

Il serait judicieux pour la CTN et les CTR de permettre un accès plus simple aux CIFR à des E4 actifs. Les VAE permettraient certainement par cet accès plus rapide un rajeunissement de la population des IFR et par voie de conséquence celle des IFN.

Il suffirait à un E4 de faire une demande auprès de sa CTR. Il rédigerait un dossier dans lequel il présenterait ses actions de formations d'initiateurs, de MF1, et de MF2 (stage initiaux, finaux, examens, etc.) validées et appréciées par des instructeurs en titre. Il présenterait ce dossier devant la CTR qui pourrait valider sa demande d'entrée en cursus d'IFRS.

Cela permettrait de raccourcir le délai de 2 ans pour devenir IFRS en prenant en compte l'acquis de l'expérience des actions réalisées par le candidat dans sa région mais aussi dans son département ou même dans son club.

Tout cela représente un grand changement dans les accès à ces cursus de formation.

La fédération s'enrichirait en validant l'expérience des moniteurs en s'inspirant de ce qui est fait par le ministère du travail par le biais des VAE.

12. Conclusion

Ce mémoire a pour but de formaliser une proposition de cursus de formation homogène à toutes les régions mais surtout de faire bénéficier les IFRS d'un guide pour le suivi de leur formation.

Pour les instructeurs en titre, il pourra servir également de référentiel pour l'évaluation et la certification à chaque étape de la formation.

Après avoir identifié les compétences et les objectifs requis pour devenir IFR, nous les avons détaillées dans un tableau au format du MFT. Puis nous avons retravaillé les fiches d'évaluation papier afin qu'elles leur correspondent.

Pour simplifier le travail du délégué du CIFR qui collectait jusque-là les éléments du dossier, tels que les avis de stage ou les avis du mémoire, nous avons dématérialisé ces fiches d'évaluation pour y avoir un accès facile et rapide. Le côté collaboratif de l'outil, laissant la possibilité à chaque Instructeur d'y saisir des commentaires, permettra de partager les données de suivi de la formation des IFRS.

Pour rendre accessible à tous les instructeurs en titre l'accès à l'ensemble des actions de formation d'un IFRS et les commentaires qui leur sont associés ; nous proposons également un tableau de bord digitalisé et simple d'utilisation. Il permettra d'obtenir une vue d'ensemble de l'avancement de l'IFRS dans sa formation en temps réel.

Ce tableau de bord a deux avantages, d'une part il assure la traçabilité des évaluations et d'autre part il facilite la collaboration et l'interaction entre les instructeurs en titre pour le suivi et le bilan de la formation de l'IFRS.

Bien entendu pour que cet outil de suivi à distance soit pertinent, il faudra former les utilisateurs, puis le mettre en œuvre et enfin organiser un retour d'expérience pour pouvoir l'améliorer et le perfectionner.

Concrètement nous allons programmer une séance de travail lors de notre prochain séminaire du CIFR de la CTR Grand-Est. Dans celle-ci nous présenterons l'outil et nous ferons exécuter des simulations aux instructeurs en titre. Ils pourront ainsi s'approprier l'outil pour une mise en application la saison prochaine.

Après avoir incorporer les différents retours des Instructeurs Fédéraux de la CTR Grand-Est, nous proposerons l'ensemble du travail à la CTN. Puis si celle-ci valide ce cursus de formation des IFRS ; il pourra être intégré dans le MFT. Quant à l'outil digital d'évaluation des IFRS nous le mettrons à la disposition des CTR qui souhaiteraient l'utiliser.

À travers les différents travaux réalisés, nous espérons avoir su retranscrire, de façon factuelle, les attendus de la formation des IFRS. Et nous espérons que ce travail sera utile aussi bien aux IFRS pendant leur formation qu'aux instructeurs en titre qui les accompagneront.

13. **Bibliographie et sitographie**

- « [Cursus de formation pour les Instructeurs régionaux stagiaires](#) » de Paul Terrier, Marc Cogny et Jean-Noël Trucco en mars 2017
- « [Livret de formation de l'Instructeur régional](#) » de Bretagne Pays de la Loire en Août 2007
- <https://www.vae.gouv.fr/>
- <https://plongee.ffessm.fr/mft>
- Règlement Intérieur du Collège des Instructeurs fédéraux régionaux du Comité régional Grand Est
- Règlement Intérieur du Collège des Instructeurs Fédéraux Nationaux